

MIMET

informations

juin 2022 numéro 175

journal municipal d'informations de la Commune de Mimet

imet
2022

Rembobinons
le film
de 2 années
de vie de
notre Village

Dimanches d'Elections



Le Trail de Mimet



Les enfants rois



Nos patrimoines valorisés



Le 15 mai, le trail a éveillé
le Printemps de Mimet

Retour sur 2 ans de galères pour mieux
apprécier aujourd'hui et demain



Mimet, nature préservée



Mimet présent avec les Ministres

Notre doyenne, 102 ans, Marie Nicolas a voté !



Mimétaines, Mimétains, Très Chers Amis,

éditorial



2

La triste actualité de la guerre en Ukraine, efface beaucoup de choses... La crise des gilets jaunes, la crise sanitaire... Pour autant, les élections présidentielles passées, notre quotidien demeure et il ne faut pas oublier. Je vous propose donc de rembobiner le film après deux années très éprouvantes pour nous tous, car le passé conditionne toujours le présent et l'avenir.

C'est avec une grande joie que je constate, en même temps que la venue des beaux jours, le retour à la vie normale d'avant Covid. Mais, ces deux années d'angoisses, d'interdictions et de privations ont profondément ébranlé notre pays, et je suis fier que Mimet ait su traverser cette triste période dans la solidarité et l'entraide. Je tiens à saluer la mobilisation et l'engagement de l'équipe municipale, des agents, des bénévoles et toutes les initiatives et contributions individuelles qui ont permis de rendre cette période moins anxiogène.

Il faut dire que face au début de la tourmente, nous nous sommes retrouvés bien seuls et c'est grâce à l'engagement communal collectif et à la solidarité que des masques ont pu être fournis alors que le pays en manquait, que les personnes isolées ont pu être appelées, rassurées et leurs courses faites, que des opérations de dépistages ont été organisées ainsi que des campagnes de vaccination municipales, alors même que des pénuries dramatiques de vaccin frappaient notre pays.

La proximité n'est pas une légende, c'est une réalité encore plus remarquable en période de crise. Aussi, je regrette que notre gestion de proximité soit autant dédaignée par nos gouvernements, car elle est le fondement de la qualité de vie que nous défendons avec tant de force dans notre belle Commune. Mimet ne se résume pas à des statistiques, il faut de la passion, de la volonté et beaucoup de travail et sachez, Mes Amis, que je n'en manque pas avec mon équipe d'Intérêt Communal ! Mimet mérite le meilleur et comptez sur moi pour toujours défendre notre commune.

En vous souhaitant un beau printemps...

Signé : *Georges Cristiani*

“La Mairie préservera toujours Mimet”

MIMET INFORMATION Juin 2022

Directeur de la Publication : Sandrine Benner - Photo de couverture : Nathalie Granier

Secrétaire de rédaction : Nathalie Granier - Photos : Nathalie, Alain, Joël, Christian, Michel et Georges



Carnaval 2022

Il est de retour et on en avait grand besoin !

"Samedi 12 mars 2022, à 15 heures, Caramentran, mourre de Covid (gueule de Covid) est sorti à nouveau de la salle des fêtes ...Et il était temps !

Malgré le temps frais, et il faut le dire, un peu menaçant, les Mimétains étaient présents pour accompagner l'accusé sur le lieu de son procès. Entouré de son Avocat et du Juge, mandatés par la troupe théâtrale de l'Escolo dóu Miejour, il a marché avec dignité jusqu'au bout, résistant fièrement au vent qui tentait de le mettre à terre avant l'heure.

Les chefs d'accusation, nombreux, ont été listés sous les huées de la foule qui couvraient en grande partie les quelques joutes verbales de l'avocat chargé de le défendre. Ce dernier eut bien du mal à justifier les actes de son client : mauvais temps, réformes scolaires hasardeuses et scandaleuses et surtout pandémie et tout ce qui en découla depuis deux ans.

Pour la première fois depuis la création du Carnaval de Mimet, nous ne pûmes pas brûler l'odieux personnage, qui avait pris soin de convoquer le mistral pour se protéger de sa funeste destinée ...Mais, heureusement, n'écoulant que son courage, Monsieur Francis Lopez, du Comité des Feux de Forêt, a orienté sa lance vers le condamné et l'a "negué" (comme on le dit en Provence) directement. Ainsi, même si aucun fleuve ne coule dans notre joli village, nous pourrions dire que Caramentran y fut un jour condamné à la mort par noyade !



La fête a ensuite pris place dans la sérénité retrouvée qui laisse augurer d'une année que nous espérons meilleure. Les Fielouas de Martigues, fidèles amis du Carnaval de Mimet ont invité enfants et adultes à se réchauffer en dansant un balèti qui s'est fini par une farandole permettant à chacun de regagner le cœur du village. Em'acò tout vai bèn... Maintenant, tout va bien, Caramentran est mort emportant avec lui tout le noir de nos vies ... A l'an que vèn, en espérant avoir le plaisir de vous rencontrer toujours plus nombreux pour fêter ce joli moment de l'année qu'est le printemps."

Hélène Colin Deltrieu,

Présidente de l'Association "Lou Liame"

Rentrée scolaire 2021/2022

Le jeudi 2 septembre 2021, comme d'habitude la rentrée s'est déroulée dans une ambiance joviale et amicale, mais avec le masque obligatoire pour tous les enfants des 2 écoles communales élémentaires.

Les enfants étaient heureux de se retrouver et de retrouver leurs enseignants.

Toujours quelques larmes pour nos petits de maternelle tristes de quitter les bras de leurs parents.

Cette année, nous avons souhaité la bienvenue à 417 enfants répartis dans les 3 écoles communales de Mimet.



Rentrée à la Maternelle



Rentrée à l'Ecole Communale de La Tour



Effectif des 3 Ecoles Communales

Ecole Primaire de la Tour

CP : Mme Chazeau – 26 élèves
CE1 : Mme Jauffret – 30 élèves
CE2 : Mme Salas – Directrice – 26 élèves
CM1 : Mme Rolle – 29 élèves
CM2 : Mme Cuny Crauchet – 28 élèves
Total : 139 élèves

Ecole Primaire des Moulières

CP : Mme Rimauro – 25 élèves
CE1 : Mme Céard – Mme Nebout – 23 élèves
CE1/CE2 : Mme Jadot – 22 élèves
CM1 : Mme Seillac – 30 élèves
CM2 : Mme Bigot – Directrice – 27 élèves
Total : 127 élèves

Ecole Maternelle de la Tour

PS/MS : Mme Arnold et Mme Kowalke – 30 élèves
PS/MS : Mme Bonneau et Mme Ragueb – 30 élèves
PS/MS : Mme Fede – 30 élèves
GS : Mme Cerou – 31 élèves
MS/GS : Mme Couvrat Directrice et Mme Bonneau – 30 élèves
Total : 151 élèves

Ecole communale des Moulières



Rembobinons le
film de 2 années...
En essayant de ne rien
oublier...



A l'heure de la première récré !



Enfin de retour
à l'école presque
normalement



CP : Mme Chazeau - 26 élèves

Ecole communale de La Tour



Total :
139 élèves

CE1 : Mme Jauffret - 30 élèves

Des élèves
modèles !



CE2 : Mme Salas, Directrice - 26 élèves



CMI : Mme Rolle - 29 élèves



CM2 : Mme Cuny Crauchet - 28 élèves

En 2020, devant le nombre croissant d'élèves par classe, les enseignants du groupe scolaire de la Tour (maternelle, élémentaire) avaient souhaité une ouverture de classe qui n'a pas été acceptée par l'Education Nationale.

A cette époque, le groupe scolaire est en ouverture de classe surveillée. L'ouverture a été acceptée, la Mairie mettra tout en œuvre pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Aujourd'hui en 2022, c'est chose faite ! Deux ouvertures de classes supplémentaires ont été acceptées pour la maternelle et l'élémentaire de La Tour

Des Ecoles Communales à la pointe de la technologie

Pendant les vacances de la Toussaint, toutes les classes des deux écoles élémentaires communales ont été équipées d'un système complet numérique : 10 tableaux numériques et vidéo projecteur, système informatique et électrique.

Grâce au vidéoprojecteur et au poste informatique, des documents peuvent être affichés sur les tableaux afin que tous les élèves de la classe puissent suivre le cours.

Ainsi, l'avantage est de pouvoir agir sur ces documents via le tableau numérique à l'aide d'un stylet ou d'une souris d'ordinateur.

Le tableau numérique peut aussi être utilisé comme un tableau blanc.

Les espaces numériques de travail

Dans chaque classe des 3 écoles communales des ENT ont été installés. Un espace numérique de travail (ENT), accessible par internet, permet aux élèves, aux parents et aux personnels enseignants, d'être en contact direct.



CP : Mme Rimauro - 25 élèves

Ecole Communale des Moulières



Total :
127 élèves

CE1 : Mme Céard - Mme Nebout - 23 élèves



CE1/CE2 : Mme Jadot - 22 élèves



CMI : Mme Seillac - 30 élèves



CM2 : Mme Bigot, Directrice - 27 élèves

Travaux dans les écoles

Pendant l'été, les sanitaires des 3 écoles communales ont été totalement rénovés. A l'école maternelle et à l'école primaire des Moulières des toilettes et des lavabos ont été rajoutés pour le confort des élèves et ainsi que des points d'eau.



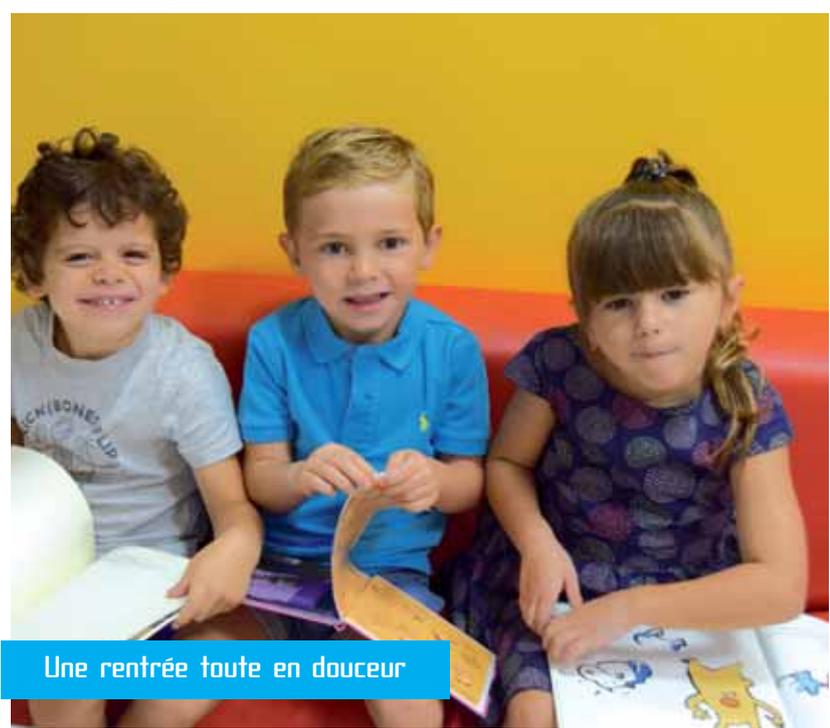


Les parents ont pu accompagner leur enfant jusque dans l'école maternelle.

Ecole Communale Maternelle



Total :
151 élèves



Une rentrée toute en douceur





On retrouve ses copines à l'Ecole Maternelle



Les enfants redécouvrent la cour de récréation et les jeux avec plaisir

Souvenirs du Noël 2021 dans

Les 16 et 17 décembre 2021, la mairie avait organisé le Noël des enfants de nos 3 Ecoles.

Les enfants se sont réunis par Ecole et par classe dans la cour et ont pu déguster un goûter avec leur maîtresse. Le Père Noël a rendu visite à nos petits de maternelle qui l'attendaient impatiemment pour prendre une photo. Chaque enfant des 3 Ecoles a reçu son cadeau et ses friandises offerts par la Mairie.



Ecole de la Tour, les CP avec Mme Chazeau

 Le soleil au rendez-vous, les sourires aussi

Nos petits mimétains sont connus par le père Noël pour être particulièrement sages. Celui-ci n'hésite jamais à faire le déplacement du Grand Nord vers Mimet pour leur apporter des cadeaux !



Ecole de la Tour, les CEI avec Mme Jauffret

vos 3 Ecoles Communales



Ecole de la Tour; les CE2 avec Mme Salas, directrice



Ecole de la Tour; les CMI avec Mme Rolle



Ecole de la Tour; les CM2 avec Mme Cuny Crauchet



Les copines du CP !



Ecole des Moulières, les CP



Ecole des Moulières, les CE1



Ecole des Moulières, les CE1 CE2



Ecole des Moulières, les CMI



Ecole des Moulières, les CM2



Noël de la Maternelle



On attend le Père Noël en chansons



Noël de la Maternelle Communale



Classe d'Anne



Classe de Fabienne



Goûter de Noël à la Maternelle Communale



Classe de Marie-Annick



Classe de Valérie

La restauration scolaire

Chaque année, près de 57 000 repas sont servis, 4 jours par semaine, aux 417 élèves des trois écoles communales.

Depuis toujours, c'est une cuisine familiale qui est préparée à la Cuisine Centrale (toujours non privatisée) et livrée dans les 3 écoles communales et Fontbelle le mercredi. Un repas végétarien est prévu dans la semaine. Les aliments BIO sont très souvent incorporés dans les menus. Le vendredi, c'est le repas poisson !

Des repas à thème sont proposés tout au long de l'année avec des animations. Les menus validés par une diététicienne sont affichés devant chaque école. Vous pouvez également les consulter sur le site de la Mairie www.mimet.fr et le portail famille.



Depuis la rentrée de septembre 2019, la gestion de la restauration a été mise en place par internet via un portail famille. Chaque famille a reçu un identifiant et un mot de passe personnel pour se connecter au portail famille et gérer l'inscription de son enfant à la cantine. Nous vous rappelons que les repas doivent être commandés sur le portail famille avant le 25 de chaque mois. Cette organisation a bien été acceptée et assimilée par les familles.

Depuis 3 ans, et malgré cette nouvelle gestion, la mairie n'a pas augmenté les tarifs de la cantine. Mais il faut savoir que le coût moyen d'un repas se situe entre 9€ 20 et 10€. Avec le coût de l'énergie de plus en plus élevé et le prix des denrées alimentaires qui ne cesse de croître, la Mairie ne pourra pas continuer à prendre en charge près de 7€ par repas, sans augmenter le prix des repas (puisque nous avons pris la décision de ne pas augmenter les impôts communaux...)

Afin que les repas se déroulent dans une ambiance sereine et que les enfants bénéficient de la meilleure attention, deux services sont proposés.

Les enfants de maternelle sont servis à table et sont accompagnés tout au long du repas par leur ATSEM, alors que les grands bénéficient d'un self depuis quelques années.

Les repas sont composés de 5 éléments dont un plat chaud. Les pâtisseries proposées sont élaborées sur place et ne sont pas industrielles. Les produits régionaux et frais sont toujours privilégiés.



Tous les mercredis, les Séniors qui le souhaitent, peuvent déjeuner au foyer pour 5€, sur inscription, où un bon repas, préparé par le personnel de la cuisine centrale, les attend dans un contexte des plus douillet.

Des contrôles sanitaires sont effectués tout au long de l'année à la cuisine centrale afin de faire respecter les nombreuses normes imposées.

Pendant la pandémie, la restauration pour les enfants a été adaptée au protocole. Pendant quelques mois le self a été suspendu. Aucun brassage d'élèves n'a été permis. Le repas était servi à table avec des plateaux. Le réfectoire a été organisé pour respecter la distanciation, chaque élève déjeunait avec son groupe de classe.

Depuis la rentrée 2021/2022, le self a repris.

Un espace non fumeur

à Mimet les adultes s'engagent à donner le bon exemple à nos enfants !

Notre commune, soucieuse de la santé de ses écoliers, en appelle au sens des responsabilités des adultes, personnels encadrants et parents d'élèves, pour ne pas fumer aux abords des écoles communales maternelle et élémentaires de Mimet. Fumer ne doit pas devenir un acte banalisé aux yeux de nos enfants pour qui les adultes, sont des modèles. Aussi, l'équipe municipale (dont certains sont fumeurs) compte sur votre soutien pour ne plus fumer devant nos écoles durant les heures de rentrée et de sortie scolaire. Nous sommes condamnés à l'exemplarité pour nos enfants... Et les poumons de nos enfants vous remercient par avance.



Centre Aéré de Fontbelle 2021

Au centre aéré de Fontbelle, les activités se sont succédées tout l'été malgré les règles sanitaires imposées.

La sécurité n'exclut pas le fait de s'amuser ! Les enfants de Mimet peuvent en témoigner. Spectacles, sorties et activités, toujours dans le respect des règles sanitaires, ont égayé notre Centre aéré de Fontbelle durant les mercredis et les vacances.

Spectacle pour les enfants à Fontbelle



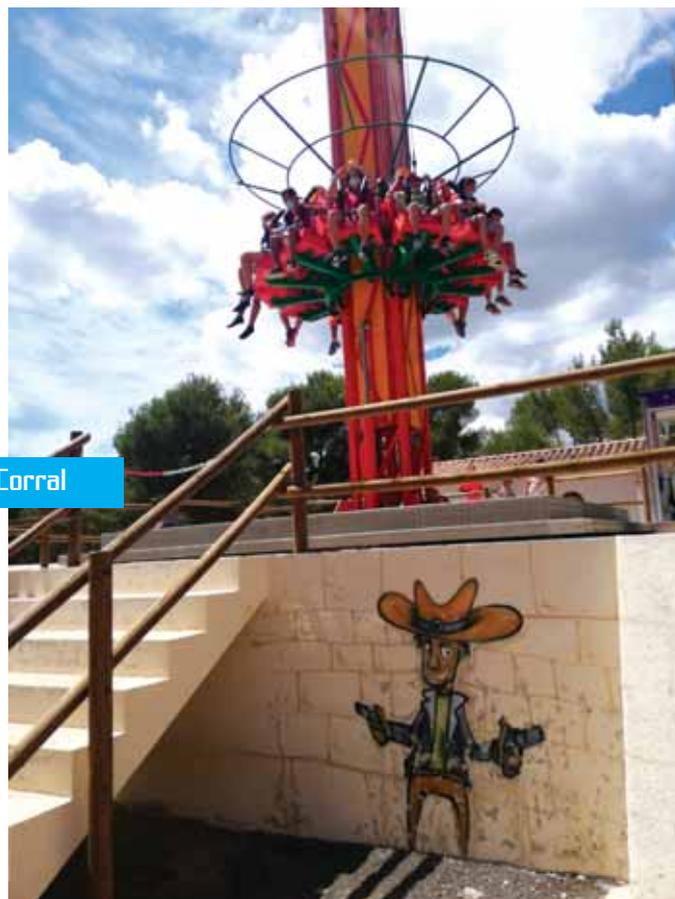
enfance



n° 175

20

Sortie à Ok Corral



Le potager de Fontbelle



Des activités pour
tous les âges, tous
les goûts et toutes
les saisons...!

Sortie au Frioul



On ne s'ennuie jamais
au centre de loisirs



Halloween



Fabrication de masques



Semaine western

Dans le rétro...

La pandémie 2020 : Le covid 19

La Mairie de Mimet en action !

Nous venions juste de nous souhaiter une belle et bonne année, une excellente santé... L'arrivée du Covid en début d'année a bouleversé le monde entier et notamment la vie des Français.

"Cette crise sanitaire a sonné comment un rappel à la réalité" Georges Cristiani. Tout d'abord il ne s'est agi que "d'une gripette" qui ne devait toucher que les personnes âgées, les personnes avec des pathologies, mais il s'est avéré que cela était bien plus grave. Des milliers de Français ont été touchés...

Puis est venu le temps du confinement avec son climat anxiogène, ses contre-ordres...

En cette période difficile, tous les élus et tous les agents municipaux indispensables à la continuité de l'action municipale sont restés au travail pendant que d'autres agents étaient en télétravail depuis leur domicile. Chaque jour au moins quatre élus étaient présents en Mairie le matin et l'après-midi.

Face au pilotage à vue de la France depuis l'Elysée, l'équipe municipale est toujours restée très mobilisée pour accompagner les Mimétains durant cette dure épreuve sanitaire.

Pendant ces 2 mois de confinement, la Mairie est toujours restée ouverte ! Tout le long du confinement, une présence active à la Mairie a été maintenue et sur demande téléphonique, nous avons pu continuer à délivrer tout document administratif dont les mimétains ont pu avoir besoin en urgence.

Une permanence téléphonique a été assurée par les fonctionnaires en télétravail depuis leur domicile du lundi au samedi aux heures habituelles.

Nous avons contacté régulièrement nos seniors âgés et ou isolés de plus de 80 ans (qui ont bien voulu nous en faire la demande et nous laisser leur téléphone) pour prendre de leurs nouvelles mais aussi pour pourvoir à leurs besoins, faire leurs courses, aller chercher leurs médicaments à la pharmacie...

Pendant toute la durée du confinement, la Mairie en partenariat avec "La Provence" a offert le journal aux Mimétains. Ceux qui le souhaitaient ont pu le récupérer devant la Mairie tous les jours.

Dans un autre registre tout aussi important, afin de pallier le manque de masques promis par l'Etat, la Mairie en partenariat avec l'Association mimétaine "Créa Verre à Soie" présidée par Brigitte Barouh a proposé plusieurs distributions de masques en tissu. Nous tenons à adresser un grand merci à tous les bénévoles de Mimet qui ont permis la fabrication des masques en tissu. Des mimétains ont participé à la confection de ces masques en faisant don de tissus et d'élastiques.

Six distributions de masques "100 % mimétains" ont eu lieu sur le parking de la Tour, le mardi 14, le vendredi 17, le vendredi 24 avril, le vendredi 1^{er} mai, le samedi 9 mai et le samedi 23 mai. Bien entendu les conditions de distanciation physique ont été scrupuleusement respectées.



Distribution des masques du 24 avril

Ces masques en tissu lavables "Made in Mimet" n'étaient pas des masques FFP2 ni des masques chirurgicaux, mais en attendant ceux promis par l'état, c'était mieux que rien...

La Mairie a également acheté des masques chirurgicaux et des masques en tissu lavables qui ont été mis sous enveloppe par les Elus et le personnel municipal munis de gants, de masques et de gel hydro alcoolique. Trois distributions de masques ont eu lieu dans chaque boîte aux lettres de la Commune.

Pendant que la mairie prenait les choses en main, le Gouvernement qui prétendait que les masques n'étaient pas utiles, concluait des marchés publics avec le Cabinet Conseil américain McKenzy à 12 millions d'euros pour gérer les campagnes de vaccination... Souvenez-vous ! Le Gouvernement est passé de l'inconscience de février 2020 à une administration tatillonne en septembre. L'attestation de déplacement a été un chef d'oeuvre de bureaucratie française... Ne passons pas nos neurones au gel hydro-alcoolique... Noubliez rien ! Les mesures étaient des mesures politiques et non pas des mesures médicales.



Préparation des distributions de masques, les distances de sécurité bien respectées...

covid19



22

Distribution de masques "Made in Mimet"



Flash Back sur les
2 dernières années
En essayant de ne rien oublier...

Une longue file d'attente sur le parking de la Tour pour recevoir les masques de protection fabriqués par les Mimétains. L'Association "Créa Verre à soi" était en première ligne de fabrication...



Et si on se souvenait des erreurs, des ordres et des contre ordres, au plus haut niveau de l'Etat ...?

Bonjour Nathalie,

Petit message à l'attention des élus:

Notre famille apprécie l'initiative d'achat de masques par la municipalité de Mimet.

Nous tenons à vous remercier .

famille Salas

samedi 16 mai 2020 à 13:42 réception

À : mimet.mairie@wanadoo.fr

A l'attention de Mr. le Maire G.Christiani et toute son équipe .
Merci pour votre geste relatif aux masques distribués.
Très belle initiative de votre part, prenez soin de vous et bon courage.
Très cordialement.

A défaut d'actions
nationales, le Mairie agit !

Mesdames et messieurs du conseil
municipal de Mimet,

un grand merci pour l'initiative que
vous avez prise en achetant des masques de
protection distribués à la population .

Nous vous en félicitons et vous adressons de
vraiment nos remerciements à toutes les personnes
qui ont participé à la confection et à la
distribution de ces masques .

Sentiment de...

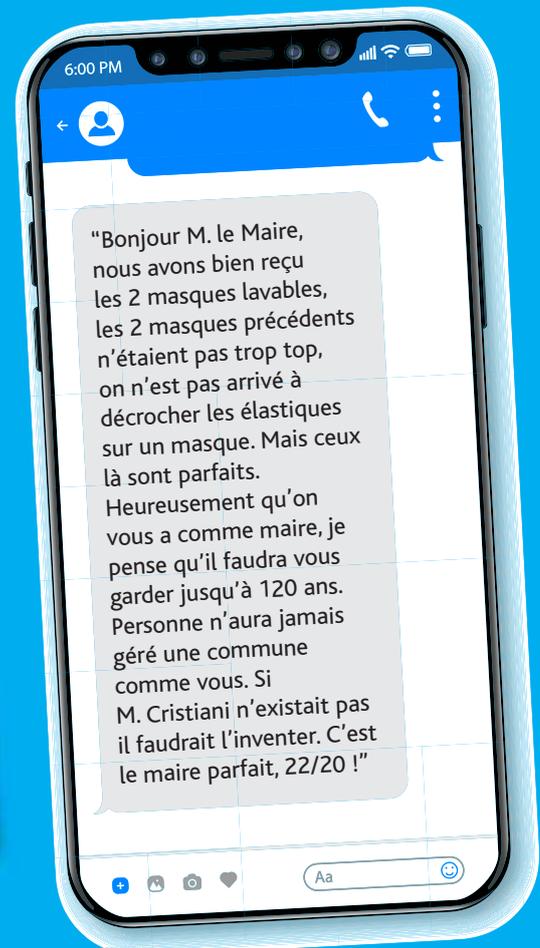
vendredi 15 mai 2020 à 12:06 réception

À : mimet.mairie@wanadoo.fr

Bonjour Mesdames Messieurs ,

J'ai bien réceptionné les masques de protection contre le corona19 et
apprécié la démarche, aussi je voulais vous remercier pour votre
dévouement.

Merci à tous.



covid19

info
n° 175

23

Dans le rétro...

Les distributions de masques pour pallier aux incompétences...



Alors qu'en France, l'Etat distribuait davantage de contraventions que de masques, à Mimet la Mairie offrait des masques aux Mimétains...

22105120

Monsieur Le Maire de MIMET

Je vous remercie pour la distribution de masques dans la boîte aux lettres, en cette période difficile, de votre bienveillance envers la population de MIMET, qui tous le monde soit en bonne santé. Merci au personnel et bénévoles très d'extous,

Bien cordialement

"CRISE" le mot magique qui a effacé tous les bilans...

jeudi 14 mai 2020 à 18:48

À : MAIRIE DE MIMET

Bonjour à tous,

Merci pour les masques que nous avons reçu dans les boîtes aux lettres, c'est super Je pense qu'il doit y avoir 2 modèles parce que quand j'ai voulu faire comme sur la vidéo, je n'avais pas le même modèle, sur celui que nous avons reçu il faut retirer le fil rouge pour décrocher les côtés pour les oreilles. Ce n'est pas du tout une critique que je fais, mais juste pour le signaler, ce serait dommage que des personnes abiment les masques en tirant n'importe comment

Merci encore et bonne journée



dimanche 17 mai 2020 à 19:16

À : mimet.mairie@wanadoo.fr

Bonjour

Un grand Merci à Mr le Maire et à tous les Élus et Personnels municipaux pour ces distributions de masques anti Covid. L'efficacité et la responsabilité est bien dans nos équipes locales.

jeudi 14 mai 2020 à 21:06

À : mimet.mairie@wanadoo.fr

Bonsoir, monsieur Christiani

Je vous remercie vous et votre équipe pour votre dévouement, et les protections que vous mettez en place pour la lutte contre le covid avec en autres la distribution de masques offerts régulièrement aux mimétains.

COVID19
info
n° 175
24



Dépistage COVID

Un dépistage du Covid a été organisé par le SDIS et la Mairie de Mimet le lundi 12 octobre 2020 au matin à la salle des fêtes du Village. La salle avait été aménagée par les services techniques municipaux pour l'occasion et le respect des gestes barrières a été respecté avec le port du masque, le gel hydroalcoolique mis à disposition des personnes, la désinfection des tables et chaises après chaque passage. Ce test était également accessible aux habitants des communes voisines. De nombreux Mimétains ont répondu présents à ce rendez-vous qui a permis de les rassurer et de protéger leur famille.

Des confinements à répétition

Avant chaque reprise, les 3 écoles communales étaient totalement désinfectées par pulvérisation. Les murs, les sols, les bureaux, les chaises de toutes les classes, les vestiaires, les couloirs, les dortoirs, les placards, les plafonds, les réfectoires, rien n'était laissé au hasard afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions après les confinements.

Ces désinfections coûteuses ont été confiées à une entreprise agréée et spécialisée, plusieurs fois par semaine jusqu'à la fin de l'année scolaire.



On a aussi confiné les esprits, pour mieux les contrôler...

La vaccination...

Malgré les coûteuses factures du Cabinet Conseil américain McKenzy (12 millions d'euros) la vaccination de la population n'était pas très performante, aussi la Mairie de Mimet avait demandé, dès le début, à être reconnue comme un centre de vaccination COVID. L'agrément de l'Agence Régionale de Santé, a été très long à être accepté par cette bureaucratie hypercentralisée, alors que la Grande Salle présentait des conditions optimales. Durant cette attente, la Mairie de Mimet s'est mobilisée et a mis en place, grâce au Docteur Michel Garnier, Responsable de la Maison Médicale de Garde à la Timone à Marseille, des rendez-vous pour la vaccination des Mimétains. Au total, à la Timone et à la Grande Salle pour les Mimétains, plus de 400 Mimétains (âgés de 74 ans et plus) ont pu recevoir 2 doses de vaccins.

"La critique était indécente durant cette épidémie. et je me suis empêché de commenter les décisions, pourtant chaotiques de notre Président de la République. Mais aujourd'hui, qu'il a été réélu, je signe sans faillir que le pouvoir trop centralisé n'a pas pu agir avec le bon sens nécessaire, et avec la modestie qui s'imposait face à une maladie inconnue. L'obésité administrative de la France et la prétention des autorités a inhibé nos forces communales". Georges Cristiani

Le pass vaccinal est alors vite devenu un pass politique...



La vaccination des 110 Mimétains à la Timone



Dès le début, la Grande Salle était prête à accueillir un grand centre de vaccination

Dans le rétro...

Réouverture des 3 Ecoles Communales

Compte tenu de la décroissance de l'épidémie du Coronavirus constatée dans les Bouches-du-Rhône et en accord avec les 3 Directrices d'Ecoles, après concertation avec les associations de Parents d'Elèves, les écoles communales de Mimet ont réouvert leurs portes à partir du 11 mai 2020 sous le principe du volontariat des parents.

Avant cette reprise, les enfants des personnels soignants de la Commune avaient été accueillis. Les familles qui souhaitent remettre leur enfant à l'école ont été contactées par les directrices pour le planning des jours d'école. Un protocole sanitaire a été élaboré par chaque directrice pour leur école et les enfants ont été accueillis dans l'école par petit groupe pour préserver la sécurité de chacun..



Des images que l'on espère ne plus jamais voir pour nos petits écoliers !

L'enseignement avec les gestes barrières...



...même au réfectoire



covid19



n° 175

26

après le 1^{er} confinement de 2020



 Rentrée protégée
aux Moulières

Les agents municipaux sur place ont procédé à la désinfection des mains et des chaussures des enfants avant leur entrée dans l'école.

Les enfants de maternelle ont été accueillis par la Directrice et le personnel municipal qui les ont accompagnés jusque dans leur classe. Par mesure de sécurité, les parents n'ont pas été admis dans l'école.

La restauration scolaire a été mise en place avec plateau repas froid. Les parents ont fourni les ustensiles personnels.

Tous les enfants qui déjeunent à la cantine sont installés à table à distance les uns des autres. Ce n'est pas "rigolo" mais nous nous devons de les protéger.

La garderie du soir a été assurée jusqu'à 18h30 afin de permettre une désinfection minutieuse des 3 écoles communales.



"Depuis Jules Ferry l'Ecole Communale forme les enfants à grimper une à une les marches de l'escalier de l'Education et de la Citoyenneté"

Dans le rétro...



Désinfection méticuleuse avant de rentrer dans l'école

 Rentrée protégée à La Tour



Quelle tristesse de devoir imposer ces mesures à des enfants plein de vie



Classe de CP Mme Chazeau



CM2 de Mme Cuny Crauchet

Malgré la "distanciation", on a pu apprécier le sourire des enfants heureux de reprendre l'école



CP/CE1 de M. Papacadoluca



Rentrée protégée à La Maternelle de la Tour



Madame la directrice veille au respect des règles sanitaires avant l'entrée en classe.

Une organisation drastique et beaucoup de contraintes imposées à nos petits. Bravo à eux, ainsi qu'au personnel pour avoir géré sans soutien de l'Etat et avec beaucoup d'efficacité cette agaçante période.



Même dans le réfectoire les règles sont respectées.

Le virus et l'École

La reprise économique devait prendre le chemin de l'école communale !

Monsieur le Président de la République avait décidé de fermer les écoles communales le 16 mars 2020, puis statué pour les ouvrir le 11 mai, sans jamais solliciter l'avis des maires. Dans un "beau" discours à la télévision, il avait demandé à son gouvernement, aux parents d'élèves, aux maires et aux enseignants d'assumer les responsabilités de sa décision de réouverture, alors que des médecins préconisaient le contraire.

La parole anesthésiante du discours du Président était précise sur la date du 11 mai, mais floue sur les moyens. Comme bien d'autres, le 1^{er} Ministre et le Ministre de l'Education étaient embarrassés par l'annonce télévisée, le Gouvernement ramait, les préfets et les directeurs académiques regardaient BFM ou LCI pour être informés, comme nous les maires. Puis la bureaucratie s'est mis "en marche" pour édicter 63 pages d'injonctions impossibles

à être toutes respectées dans un "Protocole sanitaire"... Face à 63 pages de directives, la très grande majorité des maires ont avoué leurs vives inquiétudes. 99% des prescriptions sanitaires étaient impossibles à faire respecter dans les écoles communales de Mimet !

Mais peu importe, il fallait que nos écoliers, les plus jeunes, soient placés à la proue du brise glace de la doctrine économique du déconfinement.... Puis le Pass Sanitaire, pourtant annoncé comme impossible à mettre en œuvre, est devenu un Pass Politique... qui a étonnamment été annulé juste avant les élections présidentielles.

"Durant ces inédites périodes difficiles, à Mimet, j'ai réservé mes commentaires, mais aujourd'hui que les élections présidentielles sont passées, je peux m'exprimer" Georges Cristiani

Protocole Sanitaire :

Un texte technocratique d'interdictions et de menaces de 63 pages qui "doit être strictement respecté" et qui est "réalisé en collaboration avec le Bureau Veritas". NDLR : Chacun sait que le Bureau Veritas est un organisme de contrôle qui est très sévère et qui dégage l'Etat-Client de ses responsabilités pour les reporter sur les maires... Ce n'est donc pas un hasard si la haute administration a ouvert en grand les parapluies et a transféré ses propres responsabilités de l'ouverture des écoles communales sur les maires et les parents d'élèves (puisque la rentrée scolaire du 11 mai était placée sous le principe du "volontariat des parents" ...)

Ordonner, interdire et menacer

"C'était à vous, chers parents d'élèves, de décider si vous renvoyiez vos enfants à l'école communale ! Et c'était à moi, le maire, de décider d'ouvrir les 3 écoles communales, en respectant des règles impossibles à toutes exécuter, sous peine de responsabilité pénale.

Mais plus encore, c'est la question de la responsabilité morale d'un maire envers la population dont il a la charge. Il est du devoir d'un maire de préserver les habitants de la commune". Georges Cristiani



**Au gouvernement
Les décisions,
aux maires les
responsabilités**

COVID19



n° 175

31

Dans le rétro...

Réouverture de la crèche de Mimet

La vie reprenait peu à peu son cours...



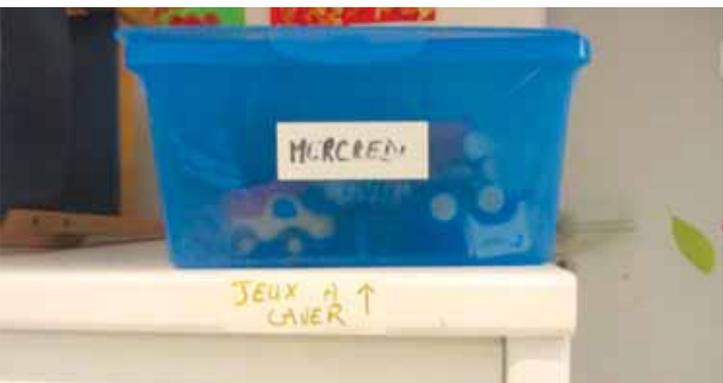
L'équipe de la crèche était prête pour recevoir nos bébés dans les meilleures conditions



Prise de température



Mesure d'hygiène : chacun son plateau



Sans jamais avoir brisé le contact avec les familles mimétaines, la crèche a réouvert ses portes aux enfants le mardi 12 mai 2020. Cette "reentrée" a été organisée et planifiée de concert avec les parents. La reprise d'activité progressive a été adaptée au contexte de la crise sanitaire, articulée autour de l'impératif absolu de préserver la santé des enfants et du personnel, selon l'application des directives ministérielles, dans des conditions très sécurisées et dans le respect des mesures barrières qui s'imposent.

Les professionnelles et l'infirmière ont mis en place les divers protocoles exigés, dès le 11 mai.

L'aménagement de la crèche a été modifié afin de créer un espace plus grand : agencement des dortoirs, espacement des petits lits etc... ; l'accueil, pensé de façon à éviter la proximité avec les enfants ; le petit sas d'entrée équipé de gel hydro alcoolique, de surchausses et de protections diverses. A leur arrivée, les enfants sont déposés dans le grand hall commun.

Dès l'arrivée des enfants, leur température est prise et ils se lavent aussitôt les mains.

La première semaine, seuls 4 bébés et 5 grands ont été accueillis, la seconde semaine 4 bébés et 9 grands et la semaine du 25 au 29 mai, 5 bébés et 9 grands étaient présents.

Ce faible effectif a permis à nos chérubins de retrouver leurs marques dans la sérénité et le calme du site après 2 mois passés avec papa et maman.

Les repas sont pris à l'extérieur par petits groupes de 4 par table, ce qui ravit petits et grands. Un vrai bonheur de manger dehors, ce n'était jamais arrivé ! De toutes nouvelles activités sont proposées à ces deux petits groupes : collage, paillettes, découvertes des sens (ex : odorat avec de petites herbes aromatiques dans des barquettes individuelles etc...) De vraies découvertes !

Chaque jour qui passe, la vie reprenait un peu plus son cours et chacun trouve sa place dans cette nouvelle organisation.

Enfants, parents et puéricultrices rejoignent la crèche avec enthousiasme et dynamisme.

Nos petits Mimétains ont rapidement exprimé leur joie de retrouver copains, copines et de pouvoir jouer après 2 mois de séparation. "Quel bonheur ce déconfinement" !

"Je tenais à remercier le personnel Communal et enseignant pour avoir su dédramatiser cette période et toujours su garder le sourire pour nos enfants". Georges Cristiani



Les CM2 de Ecole élémentaire des Moulières, en juin 2020

Fin d'année scolaire 2019/2020

En raison des restrictions sanitaires, la Mairie n'a pas pu organiser la fin de l'année scolaire avec notre traditionnelle fête des 3 écoles communales. Mais la Mairie a tout de même tenu à récompenser les élèves de CM2 qui passent en 6^{ème}. Jeudi 2 juillet et vendredi 3 juillet, une petite cérémonie a eu lieu dans chaque école

primaire lors de laquelle Madame Dalfin, Adjointe aux Ecoles, accompagnée de Madame Evelyne Goddyn Mounier, Conseillère Municipale a offert au nom de la Municipalité un dictionnaire et a remis le "diplôme de fin d'études élémentaires". Un goûter a été offert aux élèves présents.

Les CM2 de l'Ecole Communale élémentaire de la Tour





Les élus en proximité et au contact des parents d'élèves le jour de la rentrée

Comme pour chaque rentrée, l'équipe municipale est toujours présente pour accompagner parents et enfants pour ce grand jour.

La rentrée scolaire 2020/2021

Une rentrée placée sous le signe de la prudence

Ce mardi 2 septembre 2020, jour de rentrée scolaire pour nos petits mimétains, l'ambiance était au beau fixe malgré cette période d'anxiété.

Cette année, avec la "crise" les parents n'ont pas pu accompagner leurs enfants dans la classe de CP mais les maîtresses les ont quand même reçus dans la cour afin de leur expliquer le déroulement de l'année scolaire.

Pour cette rentrée, un protocole sanitaire a été mis en place par la Mairie avec du gel hydroalcoolique mis à disposition des enseignants dans chaque école communale.

Comme à son habitude, Monsieur le Maire a tenu à saluer les enseignants et a également encouragé les élèves pour cette nouvelle année en passant dans chaque classe.

Le protocole sanitaire a été allégé dans les cours d'écoles. Les enfants de maternelle peuvent à nouveau profiter des jeux mis à leur disposition.

Effectif des 3 Ecoles Communales

Ecole Primaire de La Tour

CP : Mme Chazeau ■ 27 élèves

CP/CE1 : M. Papacaloduca ■ 26 élèves

CE2 : Mme Salas – Directrice ■ 27 élèves

CM1 : Mme Rolle ■ 26 élèves

CM2 : Mme Cuny Crauchet ■ 29 élèves

Total : 135 élèves

Ecole Primaire des Moulières

CP : Mme Bertoni/Mme Ferrier ■ 23 élèves

CE1/CE2 : Mme Rimauro Robin ■ 25 élèves

CE2/CM1 : Mme Jadot ■ 26 élèves

CM1/CM2 : Mme Bertoni/Mme Seillac ■ 26 élèves

CM2 : Mme Bigot - Directrice/Mme Bertoni ■ 26 élèves

Total : 126 élèves



Une journée très importante : l'entrée de nos petits à la grande école !

Ils graviront marche après marche l'escalier de la réussite, mais il faudra travailler...



Les élèves de CP ont été accueillis dans la cour inférieure par leur maîtresse Mme Chazeau

Les enfants ressentent parfois une petite appréhension légitime mais bien vite oubliée... C'est normal, car les écoles de Mimet sont tellement accueillantes !



La rentrée des CP à l'école de la Tour par un portail différent

covid19



n° 175

35

Classe de CP - Mme Chazeau



Des élèves épanouis et studieux, promis à un bel avenir. Des devoirs et des leçons en perspective mais aussi de bons souvenirs, car l'Ecole à Mimet, c'est aussi le temps des copines et des copains

Classe de CP CEI - M. Papacaloduca



Ecole Maternelle
 PS : Mme Arnold/Mme Jourdrin ■ 30 élèves
 PS/MS : Mme Fede ■ 29 élèves
 MS : Mme Chirié ■ 28 élèves
 MS/GS : Mme Couvrat, Directrice et Mme D'Oliveira ■ 29 élèves
 GS : Mme Cérou ■ 29 élèves
 Total : 145 élèves

Total des 3 Ecoles Communales : 406 élèves

Classe de CE2 avec Mme Salas la directrice



Classe de CMI - Mme Rolle - A l'entrée de M. le Maire les élèves se sont levés pour l'accueillir comme avant !



 A l'école
de la Tour

La politesse : une valeur que l'on préserve à Mimet !

Classe de CM2 - Mme Cuny Crauchet



Les parents et les enfants attendent sagement l'entrée dans l'école communale



Une cour ensoleillée et des élèves très en forme pour cette rentrée 2020/2021



 A l'école des
Moulières

Les grandes vacances sont vite oubliées au profit des copains et des jeux !
Les enfants sont heureux d'aller à l'école pour la plus grande fierté de Mimet !

Classe de Mme Bertoni. Des élèves de CP qui n'ont pas l'air impressionnés par l'entrée à la "Grande Ecole"



covid19



n° 175

37

Dans le rétro...

Mme Jadot propose du gel à ses élèves avant de rentrer en classe



Quelques petites contraintes post-covid n'altèrent pas le plaisir de nos petits écoliers de retrouver le chemin de leur école à la rentrée 2020/2021

A l'école des Moulières



Classe de Mme Jadot. Des élèves de CE2/CMI très attentifs au discours de bienvenue de M. le Maire



Classe de CM2 - Mme Bigot, la Directrice

De jolis sourires, notre plus belle récompense !

Du gel hydroalcoolique a été mis à disposition dans chaque école communale



 A l'école
maternelle



COVID19



n° 175

39

Dans le rétro...

Centre Aéré de Fontbelle 2020

Malgré la pandémie, les enfants de Mimet ont pu passer de belles vacances. Petits et plus grands s'éclatent à Fontbelle

L'été s'est installé à Fontbelle et en 2020 au mois de juillet, les enfants sont partis en voyage direction les caraïbes...

Ils ont embarqué "du Port de Fontbelle" pour la Floride, Cuba, le Costa Rica et la Martinique.

Au mois d'août, ils ont visité notre belle France.

A coup sûr ils sont revenus bronzés et la tête pleine de souvenirs.

Mais Fontbelle c'est aussi des activités diverses sur place comme le ventre-gliss, des jeux, des créations de toutes sortes, les olympiades, des courses d'orientation, des constructions de cabanes, des sorties au Village, des automates, un spectacle pour les parents...



Sortie à la mer pour le secteur jeunes



à Fontbelle : la planète
mômes ou le paradis des
enfants heureux...!

"Les grands" du secteur jeunes ne sont pas en reste avec des sorties bowling, à OK Corral, à la mer avec des activités paddle, des randonnées aquatiques, des sorties dans les parcs d'attractions etc... C'est sûr, à Fontbelle on ne s'ennuie jamais !



covid19



n° 175
40



Construction de cabanes



Pique-nique à Fontbelle



Les enfants ne s'ennuient jamais à Fontbelle !

L'été n'est pas triste à Fontbelle et les animatrices veillent au bien-être des enfants. Les mines radieuses en témoignent.

A Fontbelle, la vie est belle !

 Le plein d'activités tout l'été

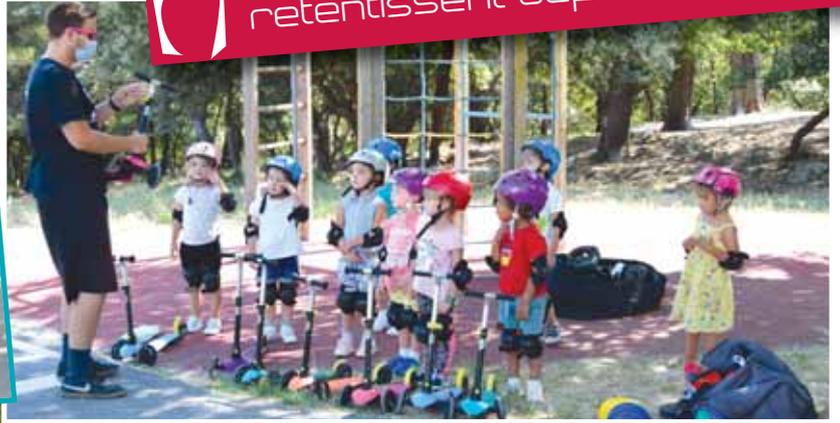
JOUR



Dans le rétro...



Les éclats de rire retentissent depuis Fontbelle



Les Trottinettes de Fontbelle



Le Spectacle du 31 juillet

covid19



n° 175

42

Pendant les vacances de Toussaint, le Centre de Loisirs a ouvert grand ses portes !



Animation graff



Nos petits Mimétains n'ont pas le vertige !





Le Général Le Floc'h a honoré notre village de sa visite

La Gendarmerie, toujours attentive

La mairie de Mimet entretient d'excellentes relations avec les services de police et de la gendarmerie. Les Préfets de Police rencontrent toujours le maire de Mimet, président des maires des BdRh : Olivier de Mazieres, Emmanuel Barbe, Frédérique Camilleri, Préfète de Police des Bouches-du-Rhône. Juste après le confinement, c'est le Général Ronan Le Floc'h, Commandant de la gendarmerie départementale qui a honoré notre village de sa visite.

Une étroite collaboration entre la commune de Mimet et les services de gendarmerie est poursuivie par Le Général Le Floc'h, à l'image de son prédécesseur, le Colonel Ferrand, en charge de la sécurité du Président, à l'Elysée.

Ses successeurs poursuivront ces visites protocolaires, désormais traditionnelles à Mimet.

Les Boîtes à livres : la lecture au coin de la rue

La boîte à livres installée près de la bibliothèque municipale des Moulières rencontrant un franc succès, d'autres ont vu le jour devant l'Ecole Communale de la Tour, au Hameau de la Diote, aux Fabres et à la Source. Ces boîtes à livres ont été fabriquées par les services techniques municipaux.



Mimet : l'amour des mots

La pandémie ne nous a pas permis d'organiser la bourse aux livres initialement prévue le dimanche 4 octobre devant la médiathèque des Moulières. Une boîte à livres est avant tout un mode d'échange et est à la disposition de tous. Vous pouvez prendre les livres ou les échanger à votre guise avec les vôtres ou avec ceux que vous aurez récupérés dans d'autres boîtes à livres. Les livres déposés doivent être en bon état, pensez aux autres lecteurs !

La micro crèche

Face aux demandes de plus en plus nombreuses des parents qui souhaitent mettre leur enfant à la crèche, la Mairie a décidé de rénover le local municipal de l'ancienne crêperie située sur le parking de la Ferme de la Tour pour y installer une micro-crèche. Cette petite structure accueille actuellement 10 enfants. Sa directrice Aurélie Sessine vous renseignera au 06 63 43 90 92



Les assistantes maternelles



Carnaval

Si vous préférez une structure plus "cocooning" vous pouvez confier vos enfants aux assistantes maternelles de Mimet. Au nombre de 20, ce sont des professionnelles de la petite enfance qui accueillent vos enfants à leur domicile.

L'hiver, elles se retrouvent régulièrement, avec les enfants, dans la salle des associations mise à leur disposition par la Mairie, mais quand le temps est au beau fixe, il n'est pas rare de retrouver tout ce petit monde dans les parcs de jeux d'enfants de la commune. Beaucoup d'activités sont organisées comme la chasse aux œufs à Pâques, le carnaval, des exercices de motricité, de la peinture, du dessin mais aussi des sorties.



Chasse aux œufs



n° 175

45

Collecte pour l'Ukraine

Mimet est solidaire

La mairie de Mimet et la mairie de Saint-Savournin se sont mobilisées avec leur CCAS respectif pour venir en aide aux Ukrainiens.



Le "Collectif Citoyen" composé d'une vingtaine de personnes a organisé deux week-end de collecte ; les vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 mars et vendredi 1^{er} avril, samedi 2 et dimanche 3 avril 2022.

Une liste très précise a été établie d'après les besoins publiés par l'Ambassade d'Ukraine tels que produits d'hygiène, campement et survie, produits alimentaires non périssables, premiers soins médicaux et produits et aliments pour enfants, aliments pour animaux. Seuls ces produits ont été acceptés.

Ces collectes ont été effectuées auprès d'Intermarché Mimet, des Pharmacies des Ecoles et des Moulières également partenaires de l'opération, le CCFF toujours présent ainsi que certaines associations telles que "la Chaumière"....

Mais aussi auprès de Netto et de la Pharmacie de Saint-Savournin également partenaires.

Cette opération très fructueuse a permis de récolter près de 500 cartons de produits de première nécessité sur 24 palettes, pour un poids total de 5 200 kgs (5 tonnes 200) le tout acheminé vers un entrepôt situé au Puits Gérard, ainsi que 500€ en chèques versés au secours catholique.



Le chargement a été enlevé dès le vendredi 8 avril par un transporteur d'Aubagne qui a livré sur Odessa et remis les colis à un coordinateur logistique référencé par une ONG Ukrainienne de renom. Il s'agit de l'association "Fraternité Franco Ukrainienne Provençale". Cette association assure le suivi et la distribution de notre collecte par l'intermédiaire de l'armée Ukrainienne et de leurs Sapeurs Pompiers.

Soyons conscients que l'organisation d'une telle mission a demandé à tous les bénévoles un travail important de préparation, de communication, de tri des dons, d'emballage et de prise en charge du stockage (cartons, film, scotch, transpalettes) pour terminer par l'acheminement.

C'est avec la mobilisation et le concours de vous tous ; Mimétains ; Saint Savournicains et partenaires que cette mission humanitaire a pu se dérouler avec bienveillance et bonne humeur. **"Encore un très grand merci à tous les bénévoles"** Muriel Sassi, Adjointe au Social de Mimet.

L'équipe a eu un très grand plaisir à partager cette belle aventure humanitaire, avec les bénévoles dévoués, et remercie les généreux donateurs, avec ce supplément d'âme qui donne aux choses leur valeur.

infos



Distribution du sel de déneigement



"En 2020 et 2021 près de 10 tonnes de sel de déneigement ont été distribuées gratuitement aux mimétains qui se sont présentés au local municipal situé à Puits Gérard munis de leur justificatif de domicile" Francis Molina, Adjoint à la Sécurité.

Comme toutes les années, l'information avait été relayée sur le site de la Mairie, sur les panneaux d'affichage municipaux et sur le panneau d'informations situé au rond-point d'Intermarché.

Elections municipales :

Merci pour votre confiance renouvelée à 93%

Sans étiquette politique, voici les chiffres de l'élection municipale de mars 2020.

L'équipe politique d'Intérêt Communal a recueilli 93%. Merci !

**Les sondages c'est bien,
les suffrages c'est mieux...**

De l'expérience, de la volonté, de la disponibilité et beaucoup de travail seront à nouveau mis à profit de Mimet pour préserver notre belle commune et que le bon vivre perdure, sans augmentation des impôts municipaux. L'équipe municipale est à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter !



L'équipe municipale 2020/2026

infos



n° 175

47

Elections présidentielles :

1^{er} tour le 10 avril 2022

Inscrits	3976	Mme ARTHAUD Nathalie	9
Votants	3186	M. ROUSSEL Fabien	101
Nuls	11	M. MACRON Emmanuel	717
Blancs	51	M. LASSALLE Jean	85
Exprimés	3124	Mme LE PEN Marine	902
		M. ZEMMOUR Eric	334
		M. MELENCHON Jean-Luc	536
		Mme HIDALGO Anne	44
		M. JADOT Yannick	170
		Mme PECRESSE Valérie	103
		M. POUTOU Philippe	18
		M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	105



2^{ème} tour le 24 avril 2022

Inscrits	3979	M. MACRON Emmanuel	1403
Votants	3158	Mme LE PEN Marine	1525
Nuls	57		
Blancs	173		
Exprimés	2928		



Les Forums des Associations mimétaines

Un concentré mimétain de bénévolat et d'engagement sous la bienveillance du Géant Couché...

les news

info
n° 175

48

Samedi 5 septembre 2020 et Samedi 4 septembre 2021 ont eu lieu le traditionnel Forum des Associations mimétaines sur le jeu de boules du village et sur le parking des Ecoles Communales. Petits et grands ont pu trouver leur activité, sportive ou culturelle pour l'année.

Malgré une organisation en extérieur, les consignes sanitaires ont été respectées avec le port du masque et le gel hydroalcoolique.

Quelques personnes avaient oublié leur masque, mais la Mairie leur en a fourni.

Merci aux associations qui ont "bravé" le virus en participant à ce forum masqué un peu hors du commun afin de proposer des activités aux familles mimétaines.

C'était l'occasion pour les enfants et leurs parents de trouver une activité sportive ou culturelle pour une nouvelle année.

Entre 30 et 40 associations avaient répondu présentes pour ces 2 forums.

L'Office du Tourisme a exposé les photos du concours lancé l'année dernière mais malheureusement annulé en raison de l'épidémie.



Beaucoup d'efforts et d'enthousiasme

Ça s'est passé
à Mimet !

Les assos en action !



Le forum des associations mimétaines 2021 a été, une fois de plus, marqué par la présence d'Erwann Le Pechoux, "escrimeur en or".

Toujours souriant, toujours sympathique ce quadruple champion du monde par équipe, vice-champion d'Europe en individuel, septuple champion de France, revient toujours avec plaisir à Mimet.

Mim, Terre de Champions !

Est-ce le bon air de Mimet, la nature omniprésente ou notre art de vivre préservé qui favorise les exploits sportifs ? Une fierté mimétaine de plus !

Le dynamisme associatif s'affiche à Mimet



Erwann Le Pechoux : Un grand
champion Olympique de Mimet



Ecole de vie et don de soi



les news



n° 175

49

Un rendez-vous
désormais
traditionnel à Mimet !

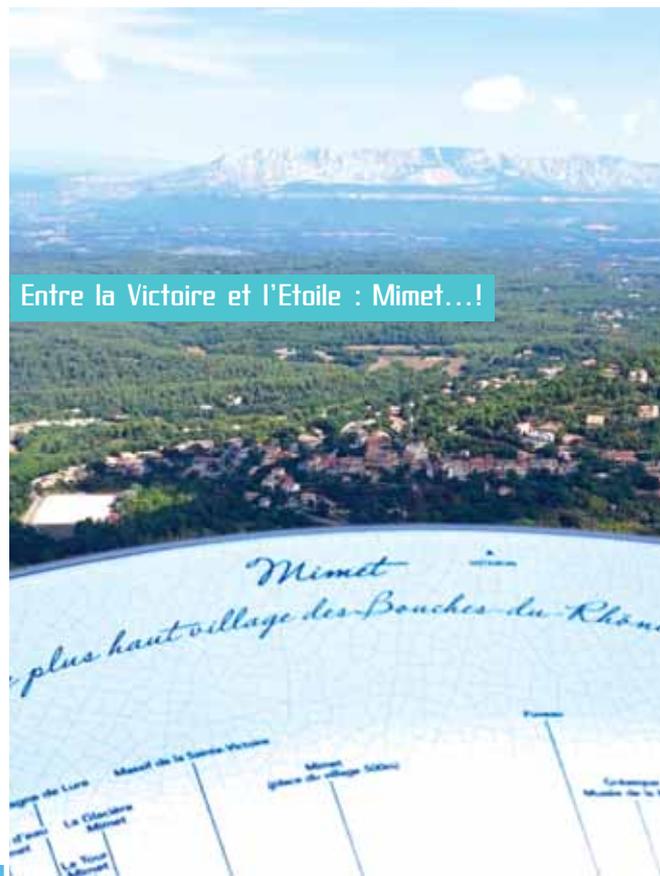
Journées du Patrimoine 2021

Les journées du Patrimoine organisées par l'Office de Tourisme ont débuté samedi matin par une randonnée dans nos belles collines.



Des balades culturelles et patrimoniales

Le temps était radieux ce samedi matin ! Le groupe de 8 personnes accompagné par Sylvaine Cufos de l'Office de Tourisme est parti du parking des écoles de la Tour, pour un circuit qui les a conduit vers l'Oppidum, le grand Puech avec sa vue à 360°, et la crête du Baou Traouqua. Un pique-nique a eu lieu près des tables d'orientation, avec un panorama magnifique sur le versant sud et Marseille. L'après-midi visite de la "grotte du facteur" puis retour par la Glacière.



Entre la Victoire et l'Etoile : Mimet...!

Ça s'est passé à Mimet !

Le toit des Bouches-du-Rhône...!

La nature en guise de fond d'écran de Mimet



Mimet met à l'honneur son patrimoine !

La visite de notre belle Eglise, le samedi et dimanche, assurée par nos amis de la Paroisse a reçu comme toujours un franc succès. Environ 75 personnes se sont déplacées et ont pu apprécier ses trésors : la grille de l'autel, la statue de N.-D. des Anges en marbre, une partie du carrelage (carreaux noir et blanc) dont un trompe-l'oeil (entre les deux autels), les deux santons (Marie et Joseph en bois peint) provenant de la 1^{ère} crèche d'église de Provence, datant de 1644, les statues en bois doré ainsi que la Pietà en bois d'olivier .

Le dimanche matin, un groupe de 20 personnes a participé à la visite commentée de la Glacière, accompagné par Philippe Merle de l'Office de Tourisme. Cette balade-visite est toujours très appréciée des petits et des grands.



A Mimet, les vieilles pierres nous regardent...
Sachons les respecter !

Ces deux Journées du Patrimoine ont été clôturées au Village, à la Maison de la Mémoire par la remise des lots aux lauréats de notre concours photos, démarré en 2020 mais reporté à cause du Covid .

Nos photographes amateurs sont là, accompagnés par leur famille et ravis d'avoir remporté les voix des votants (exposition et vote lors du forum des Associations le 4 septembre).



1^{er} prix adultes : Didier Plurien



2^{ème} prix adulte ex aequo :
Valérie Beldon et Jean-Louis Dumas



Concours
photos de
Mimet



1^{er} prix enfants : Emilien Sicre

L'édition 2022 a débuté ! Le thème de cette année est "Les chemins de Mimet à toutes les saisons". A vos appareils photo ! La remise des prix aura lieu au mois de septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine. Renseignements et inscriptions par mail : contact.mimet.tourisme@gmail.com

Journées du Patrimoine 2021

2^{ème} prix enfants :
Lucie Tsiklas.



Les lots offerts par l'Office de Tourisme viennent tous de notre village de Mimet (repas au Restaurant du grand Puech pour 2 personnes, petite maroquinerie du Grain de Selle, confitures et autres produits des Gourmandises du Grand Puech, miel, fromages de chèvres de Mimet et bons cadeaux Cultura pour les prix jeunes).



Chaque année, dans le cadre des journées du Patrimoine, la mairie réveille les traces d'une histoire riche. Mimet solidement installée dans le Massif de l'Etoile, dévoile un patrimoine dense qui a su traverser les siècles. Rendez-vous en 2022 !

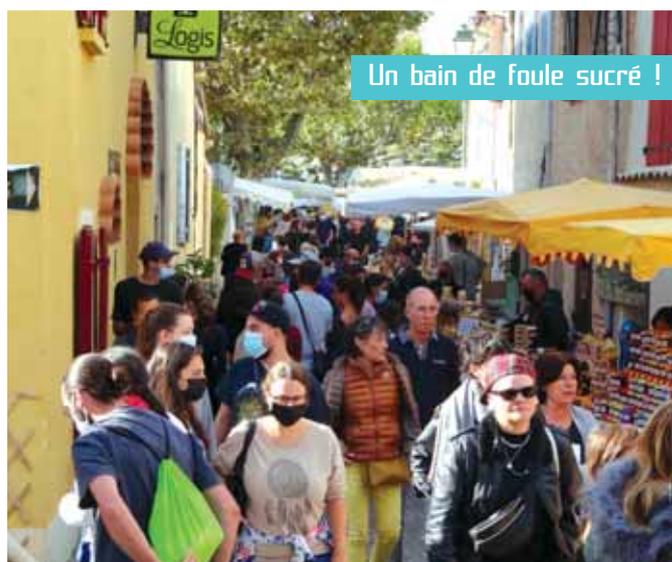


Promouvoir Mimet et son patrimoine :
une priorité pour l'équipe municipale



La Foire aux miels de Mimet

Le dimanche 10 octobre 2021 s'est déroulée la 30^{ème} Foire aux miels et gastronomie.



Un bain de foule sucré !

Une cinquantaine d'exposants se sont déplacés, fidèles au rendez-vous, autour du nectar emblématique de notre région. Les amateurs de miels sont venus nombreux déguster et s'approvisionner. Merci aux bénévoles de Mimet en Fête !

Ça s'est passé à Mimet !

La foire aux Miels, née en 1991 sous la municipalité d'Albert Gauche a été réactivée en 2001



Le soleil accompagne la traditionnelle Foire aux Miels

De multiples activités ont animé le village tout au long de la journée : une démonstration d'extraction de miel et une exposition sur la vie de nos amies les abeilles dans la salle des fêtes. Un concours de miel et une remise des prix pour les meilleurs. Une ferme pédagogique pour les enfants. Une animation musicale tout au long de la journée a été assurée par le groupe Provençal Tekila. Une journée très réussie et rendez-vous à l'année prochaine !



La ferme pédagogique



Les animaux de la ferme



Démonstration de fabrication des miels à la salle des Fêtes

Bourse aux livres, le goût des mots

La Bourse annuelle aux livres a eu lieu le dimanche 26 septembre 2021 aux Moulières.

De nombreux amateurs, petits et grands, se sont succédés jusqu'à midi, trouvant leur bonheur sur les tables des exposants.

La pluie s'est invitée vers midi mais n'a pas fait perdre le goût des mots...

Rendez-vous est pris pour 2022:

La Bourse se déroulera sous le préau de l'école des Moulières le dimanche 2 octobre 2022.

Les mots s'exposent à Mimet et s'échangent



Ça s'est passé à Mimet !

A vos agendas !

Tournoi de Takeda Budo

26 au 29 mai

Grande Salle polyvalente

Présentation du

19^{ème} Festival de Théâtre

4 juin

18h à Château-Bas

Fête des 3 Ecoles Communales

17 juin

18h à la Grande Salle

Orchestre Symphonique

du Pays d'Aix

21 juin

21h à Château-Bas

19^{ème} Festival de Théâtre

24 au 30 juin

Château-Bas

Cinéma plein air :

Cézanne et moi

25 juin

21h au Centre village

Tribute Michel Berger

1^{er} juillet

21h30 à Château-Bas



Dimanche 7 novembre 2021 à la salle des fêtes

Un spectacle inter-générationnel, un voyage musical plein de bonne humeur et unanimement apprécié qui nous a permis de parcourir en chansons la route mythique des vacances. Gratuit !

Deux chanteuses et un accordéoniste nous ont entraînés dans une balade musicale de Paris à Marseille.

Le chat botté

Dimanche 14 novembre 2021 à la salle des fêtes par la Compagnie Mille-Feuille

Sur les traces de Charles Perrault, une adaptation revisitée du conte, nous a offert une version décalée, piquée d'humour et de fantaisie.

Les enfants ont pu participer au jeu pour devenir des personnages du conte. Des enfants ravis et des parents conquis. Gratuit !

Mimet en spectacle



GRATUIT

Le Téléthon 2021, Mimet a du cœur !

Le Mimetéléthon organisé par la mairie de Mimet a eu lieu le samedi 4 décembre 2021 à la Grande Salle polyvalente dans le strict respect des gestes barrières et des consignes sanitaires en vigueur à cette date.

Il a mobilisé de nombreux bénévoles et associations, tous animés par la volonté d'aider l'AFM à financer la recherche dans le traitement des maladies génétiques. Dès 9h30, départ pour une randonnée dans les collines de Mimet, puis les activités se sont succédées : basket, musique, judo, yoga, initiation à la médecine chinoise, vente d'objets artisanaux, atelier peinture, atelier bricolage pour les enfants (ils ont même pu écrire au Père Noël...).

Cette belle journée s'est terminée très tard avec notre Grand Loto, égayé s'il en était besoin par la démonstration de danse endiablée de Cathy et Rémy de l'association "Swing Hop".

Nous tenons à remercier l'Office de Tourisme, les associations mimétaines, le Judo Club, le Basket Club, Le Trait d'Union, les Piquées des Croix, Musique à Mimet, le Tennis Club, Takeda Budo, Manyoga, mais aussi Jeremy Von Brasch, l'Artcademie, et Michel Ronot pour son aide précieuse.

 3326 €, reversés à l'AFM Téléthon, les Mimétains sont généreux !

Merci aussi aux enfants de la Crèche de Mimet qui ont organisé une vente de gâteaux et de cartes de Noël confectionnés par nos tout petits.

Un merci tout particulier à notre amie Christine Galinier, organisatrice de cette manifestation pendant de nombreuses années qui a pris, cette année, une retraite bien méritée auprès de ses enfants.

Merci enfin aux commerçants de Mimet et des alentours, qui grâce à leurs dons généreux ont permis l'organisation et la collecte de 3326 €, reversés intégralement à l'AFM Téléthon.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 3 décembre 2022 pour le prochain MimeTéléthon

Le Marché de Noël

Samedi 11 et dimanche 12 décembre 2021 à la Grande Salle

 imet bouge !

Un concentré de Noël...



Dans une ambiance festive et conviviale plus de 60 exposants ont proposé des créations artisanales, des produits du terroir, des gourmandises qui nous ont permis de trouver des idées originales pour des cadeaux de Noël. Des animations variées tout au long du weekend :

Pour les enfants

- des balades à dos d'ânes avec les ânes du Pilon du Roy
- des châteaux gonflables, une pêche aux canards etc...

■ la présence du Père Noël pour de belles photos souvenirs Pour les plus grands

■ du vin chaud, de la bière de Noël, des gourmandises

■ une tombola en faveur des enfants hospitalisés

Un public venu nombreux (plus de 800 visiteurs) tout au long du week end. Remerciements à tous les acteurs qui ont créé ce nouveau marché de Noël ! Mimet en Fête et Créa Verre à Soie.

Repas Traditionnel des Séniors

Le mercredi 8 décembre 2021 a eu lieu le traditionnel repas de Noël des Séniors...

Un très bon repas proposé par la cuisine centrale des Moulrières et toujours servi dans la bonne humeur par les employées municipales. Un spectacle aux couleurs du Brésil est venu animer cette journée festive à la Grande Salle..



Une équipe de restauration au Top !



Une troupe de danseuses pour faire résonner les coeurs



Des élus dévoués et attentifs





Attention à la contagion de bonne humeur !

Un DJ a fait danser les invités et a permis, pendant quelques heures, d'oublier un peu cette période particulière que nous traversons.



Les traditionnels discours empreints d'optimisme pour la santé de tous !

Un grand merci également aux enfants du Centre de Loisirs de Fontbelle qui ont confectionné les petites décorations de table. NDLR : "Aucun cas de covid n'a été déclaré en Mairie après cette manifestation".
A l'année prochaine pour faire danser tout le village et bien vivre sa retraite !



Quoi de mieux qu'une retraite dansante ...!?

Nos champions Mimétains

Marie Le Net et Clara Copponi

Avant le passage en confinement, la saison piste se terminait avec le championnat du monde à Berlin. La semaine avait commencé avec une qualification pour les jeux olympiques dans la discipline de la poursuite par équipe avec ses coéquipières. C'est le couteau entre les dents que Marie Le Net et Clara Copponi ont décroché leur médaille d'argent "en Américaine". A 20 et 21 ans, elles ont su faire une course offensive et gravir le podium à 3 mois des jeux olympiques.

A l'occasion des JO de Tokyo, Clara et Marie terminent 3^{ème} "A l'Américaine" en relais, les 6 et 8 août à l'issue de la course "L'Omnium" Clara termine 8^{ème}.



2 fiertés Mimétaines !

Au mois d'Octobre, Clara et Marie sont vice-championnes du Monde à Roubaix sur piste.



Erwann Le Péchoux, notre champion olympique 2021. Avec lui, se perpétue l'olympisme à Mimet, depuis 1969 avec Bernard Tchouloulian, médaillé de bronze aux jeux de 1980

Erwann Le Péchoux

Après avoir été vice-champion du monde junior 2001, Erwann Le Péchoux remporte ses deux premiers titres senior aux Championnats de France et Championnat d'Europe 2003. Après une année 2004 sans titre, il remporte en 2005 la coupe du monde et décroche le premier titre de ses trois titres consécutifs de champion du monde par équipe aux Championnats du monde 2005.

En 2008, il ne réussit pas aux Jeux olympiques à Pékin où il est éliminé en quart de finale du tournoi individuel par l'Italien Salvatore Sanzo 10 touches à 9.

Depuis 2006, il est toujours sur le podium des championnats de France en individuel remportant 4 titres et finissant 2 fois troisième. En 2010 et 2011, il fait même le doublé en remportant les titres en individuel et par équipe avec son club du Pays d'Aix.

Le 1^{er} août 2021 à Tokyo, il remporte l'épreuve olympique par équipe associé à Enzo Lefort, Julien Mertine et Maxime Pauty, la France s'imposant en finale face à la Russie 45 touches à 28.

Félicitations aux lauréats des examens

La Mairie de Mimet félicite tous les jeunes mimétains lauréats au Baccalauréat, notamment ceux qui se sont manifestés en Mairie, à savoir Andréa Borghino et Romain Betoin.

Les seniors sont choyés à Mimet !

N'hésitez pas, ne restez pas tout seul, venez rejoindre le Club du 3^{ème} Age, La Chaumière, tous les mercredis autour d'un bon repas et d'une après-midi récréative. Un moment de convivialité assuré !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Liliane Cerri au 04 42 58 07 09.

Tous les mercredis, les séniors qui le souhaitent peuvent déjeuner (sur réservation) au foyer où un bon repas, préparé par le personnel de la cuisine centrale (non privatisée...) les attend et ensuite profiter d'une après-midi récréative (loto, jeux, anniversaire des adhérents etc...)

Poussez la porte de La Chaumière, c'est le plein de bonne humeur garanti !



La porte d'entrée principale du foyer du 3^{ème} âge a été remplacée

Club canin... au poil !

Le Club Canin de Mimet existe sur la Commune depuis 1973. Comme l'ensemble des clubs canins dépendant de la société Canine Midi Côte d'Azur, il fonctionne sous la forme d'une association loi 1901, c'est à dire que tous les dirigeants, moniteurs, éducateurs qui y travaillent le font bénévolement et payent leur adhésion.

Le rôle du club canin est double, tout d'abord il permet aux adhérents d'éduquer leur chien, de le comprendre afin d'en faire un bon chien, bien dans sa tête et bien intégré dans sa famille et dans la société. Ensuite il permet de pratiquer des sports canins : outre l'école du chiot (moins de 6 mois) et l'éducation en groupe, 2 disciplines sportives canines sont pratiquées :

- Le Ring (saut, obéissance, mordant) réservé à certaines races inscrites au L.O.F. (certains chiens du 1^{er} et 2^{ème} groupe soumis au travail) et qui débouche sur l'obtention du brevet de chien d'utilité, puis au passage de différents échelons.



- L'Obéissance, sport venu des pays anglo-saxons et qui comme son nom l'indique, comporte des exercices bien particuliers d'obéissance et de rapport d'objet.

Vous pouvez rencontrer l'association tous les samedis matin de 10h à 12h sur le terrain situé près du stade pour la partie initiation et éducation de base. Pour la partie RING l'entraînement est variable sur la semaine selon les disponibilités des adhérents.

Contacts : Dominique Nouet ☎ 06 83 96 09 50

Gérard Bethon ☎ 06 85 45 11 14

La marche de l'UP Etoile Sainte-Marie

Samedi 4 décembre 2021, l'unité paroissiale Sainte-Marie comprenant les paroisses de Mimet, Biver, Gardanne et Meyreuil, un groupe de paroissiens de Mimet rejoints par certains de Biver et Gardanne ont effectué une marche priante vers Noël et physiquement vers Gardanne.

Nous nous sommes retrouvés à l'Eglise de la Transfiguration de Mimet où nous avons accueilli Monseigneur Dufour, Evêque du Diocèse, et Monsieur Cristiani, Maire de Mimet qui soutient notre paroisse et contribue à l'embellissement de notre église et la chapelle des Moulières. Cette marche s'est déroulée de Mimet en compagnie de Mgr Dufour jusqu'à Notre-Dame du Cyprès.



La Chapelle des Moulières



L'Oratoire de Marie,
ND du Cyprès

L'unité paroissiale devant le Campanile de la Chapelle des Moulières construit en 2002 par la Mairie de Mimet.

De là, nous avons continué vers la Chapelle des Moulières, puis Biver, à chaque fois un temps de prières était prévu, pour terminer à Gardanne où nous avons retrouvé les autres groupes qui marchaient eux aussi depuis Meyreuil, pour célébrer ensemble la messe à 12h30.

L'unité paroissiale à l'oratoire de Marie, ND du Cyprès, élevé en 2010 par la Mairie de Mimet.

Secours Catholique

Le groupe "Les Amimétains Solidaires", groupe convivial et solidaire du Secours Catholique de Mimet a réalisé une fresque qui représente le Village de Mimet. Ce groupe aide à lutter contre l'isolement en permettant aux Mimétains qui le souhaitent de se rencontrer 2 fois par mois aux Moulières. Cette fresque constituée de collages et de peinture acrylique a été réalisée par des mimétaines amoureuses de leur beau village. Un grand bravo pour nos artistes novices promises à un bel avenir artistique.



Il n'est jamais trop d'art pour les jeunes artistes...

Comité Communal Feux de Forêt :

Un bilan d'activités très dense

Les missions du CCFF de Mimet sont très diversifiées comme par exemple assurer la sécurité lors des manifestations organisées par la Commune, des interventions de sensibilisation dans les écoles communales mais également chez les propriétaires pour des opérations de sensibilisation et de renseignements divers comme le débroussaillage, le brûlage ou le broyage des végétaux.

Le CCFF, c'est aussi des interventions l'été avec les 4x4 porteurs d'eau pour épauler les sapeurs pompiers lors des feux de forêt et des interventions lors des épisodes neigeux avec les 4x4 sauteurs-chasse-neige.

Pour cette saison, le CCFF a effectué 142 patrouilles sur la Commune. Ils ont parcouru 2462 kilomètres ce qui représente un total de 662 heures.

Ces bénévoles ont réalisé 66 déplacements chez les propriétaires pour des opérations de sensibilisation et de renseignements.

Ils ont également rencontré les élèves des Ecoles Communales et assuré la sécurité des nombreuses manifestations organisées par la Commune.

Nous pouvons remercier ces hommes et ces femmes qui veillent bénévolement et sans relâche sur la commune, ses habitants et sa forêt.

Des nichoirs dans les arbres mimétains pour protéger nos oiseaux

24 nichoirs ont été installés par les Services Techniques Municipaux, dans différents sites de la Commune pour développer notre faune aviaire.

C'est un moyen écologique ! Les mésanges charbonnières sont des prédateurs des chenilles processionnaires. Les nichoirs installés par les Services Techniques Municipaux, durant l'hiver 2021/2022, ont été immédiatement pourvus par les "têtes noires". C'est donc une opération écologique concrète et utile qui sera renouvelée l'hiver prochain.



4 Points de collecte

Recyclage des sapins

Dans un esprit écologique et afin d'éviter l'abandon des sapins de Noël sur le trottoir, comme l'année dernière, la mairie a mis en place 4 points de collecte pour le recyclage des sapins de Noël, aux Fabres, aux Moulières, à la Tour et à la Diote. Ces sapins seront ensuite broyés par les agents du service technique municipal et utilisés comme compost ou paillis pour nourrir et protéger les espaces verts et plantations communales.



Les Services Municipaux sont impliqués



Broyage par les Agents Municipaux

Mimet à la fibre écologique !

Le nouveau Chêne du Super Gassin est placé sous haute surveillance... Avis aux tueurs d'arbres...



Un chêne a été une nouvelle fois replanté à l'entrée du Super Gassin. Le mystère des morts successives des Chênes du Super Gassin devrait être enfin dévoilé puisque ce nouvel arbre a été placé sous vigilance-video...



Le CCFF veille sur un nouveau chêne au Super Gassin à la rue de Pergine



La mairie fait preuve d'une grande attention pour les arbres d'ornement qui vivent sur les terrains communaux. Aucun platane n'a été coupé depuis le début du siècle et ils sont valorisés aux Moulières, au Château-Bas. Aucun arbousier, aucun pin sylvestre et aucun houx n'a eu à subir les attaques des tronçonneuses des services municipaux. Des muriers ont été plantés en 2002 à l'entrée du village et au terrain de boules. Un magnifique chêne vert planté en 2004 explose de vitalité à l'entrée du Puits Gérard. Les platanes résistants aux maladies grandissent bien depuis 2005 sur le terre-plein de la déviation de La Tour. Le chêne mort de l'entrée du Super Gassin a été remplacé, pour respecter l'adage : "lorsqu'un arbre meurt, plante un autre arbre"...

Les arbres forcent le respect

Un arbre est un écosystème à lui seul, avec ses insectes, ses bactéries, ses champignons, ses lichens, ses oiseaux,... Un arbre participe activement au maintien de la biodiversité. Il produit notre oxygène vital. Un arbre est un être vivant qui ne peut pas se réfugier lorsque la tronçonneuse le menace. Il faut donc, avant de couper un arbre en mesurer l'impérieuse nécessité. Dans la forêt communale, si la propagation des pins reste très contrôlée, aucun chêne n'est abattu, excepté en lisière du parc de Château-Bas lorsqu'il menace de tomber sur les maisons voisines. La Direction des Routes Départementales procède, quant à elle, à la coupe de pins et de chênes pour la sécurité routière sur les abords des routes départementales qui ne sont pas de la responsabilité communale.

Débroussailliez, c'est la bonne période !

C'est un réflexe pour votre sécurité et celle des autres . Et n'oubliez pas que si vous n'avez pas débroussaillé, votre assurance ne couvrira pas vos biens en cas d'incendie...

L'accès réglementé aux massifs



Un nouveau code couleur commun aux Bouches-du-Rhône, au Var et aux Alpes-Maritimes est appliqué depuis le 1^{er} juin 2018.

4 niveaux de risque sont déterminés :

- Autorisé
- Autorisé avec recommandations
- Réglementé (prescription)
- Interdit

* Pour les Bouches-du-Rhône

- + moyens d'extinction et de protection

Niveau de risque feu de forêt (croissant)



zonage



Présence dans les massifs

Massif forestier



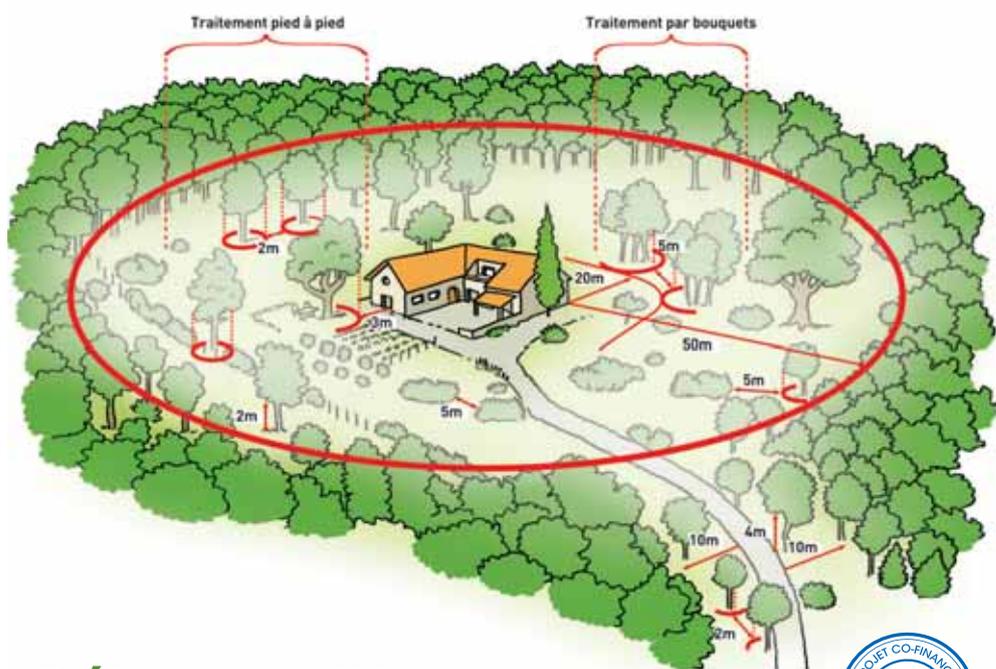
Usage d'engins ou matériel susceptible de générer des départs de feu (travaux)

Massif forestier + 200 m



Comme les années précédentes, le niveau de risque applicable à chaque massif forestier sera consultable par tous à partir de 18 heures pour le lendemain :

- sur le site Internet départemental de l'État (www.bouches-du-rhone.gouv.fr),
- sur le serveur vocal dédié de Provence Tourisme au n° 0811 20 13 13,
- sur le site ou l'application mobile de Provence Tourisme (MyProvence Balade).



Nous vous rappelons vos "Obligations Légales de Débroussaillage" (OLD) afin de mettre en sécurité votre maison et protéger vos familles. Cette obligation s'applique à 50 mètres autour de votre habitation : enlever les différentes essences dangereuses et inflammables au sol, élagage des arbres minimum à 2 mètres de hauteur. Les houpiers (tête d'arbre) doivent être espacés d'au moins 2 mètres voire 3 afin d'éviter les feux de cime et la propagation.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le CCFF de la Commune de Mimet dont les bénévoles sont à votre disposition pour vous conseiller.

**Débroussailliez,
c'est le bon moment !**



Mimet a de la mémoire



Cérémonie de l'Appel du 18 juin 1940

Jeudi 18 juin 2020, tout en respectant les mesures de distanciation sociale, la Commune de Mimet a commémoré le 50^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle.



14 juillet 2020 : Fête Nationale



Cérémonie du 8 mai 2022



11 Novembre 2020

Il est de notre devoir de ne pas oublier... surtout durant ces temps troubles où le présent nous ramène à un passé qu'on n'imaginait pas devoir revivre en Europe.



14 juillet 2021



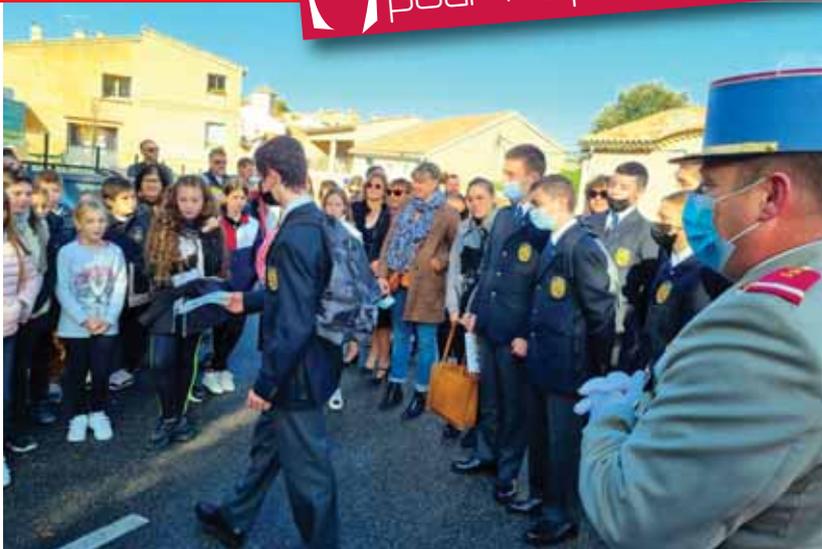


11 Novembre 2021

Commémorer pour ne pas oublier !

Comme chaque année, les élèves du Lycée Militaire d'Aix en Provence sont venus rencontrer les élèves de CM2 de Mimet (photo ci-contre). Quelques jours avant, les élèves de CM2 s'étaient rendus au village pour préparer la cérémonie du 11 novembre. Monsieur Bernard Montagna, Adjoint au Maire, les a reçus dans la salle des Mariages de la Mairie afin de leur expliquer l'histoire du 11 novembre (photo ci-dessous).

Le 11 novembre, jour de la commémoration, les élèves de CM2 des 2 Ecoles Élémentaires Communales ont entamé un chant devant leur famille, les élus et la population.



Les élèves de l'école communale de La Tour préparent la commémoration du 11 novembre



Bernard Montagna en plein cours d'histoire



La traditionnelle gerbe en signe d'hommage

Réunions publiques = proximité

Réunion des Castangs 26 septembre 2020



Aux Castangs, différents sujets du quotidien ont été abordés comme l'accès mieux identifié du quartier, débroussaillage autour du Vallat, réfection d'un chemin de terre, pose d'un panneau "dépôt sauvage d'ordures - Interdit !"

"La proximité est dans notre ADN...!"

Réunion de quartier rue de Pergine en septembre 2020



Au cours de cette réunion, le programme des travaux de la rue de Pergine prévus au mois de mars 2021 a été abordé en concertation avec les riverains. Ces travaux ont été enfin réalisés *"Je remercie Madame la Présidente Martine Vassal, pour son indéfectible soutien à la Commune de Mimet"*.
Georges Cristiani

proximité



66

Une belle année libérée

Samedi 8 janvier, l'Équipe Municipale a organisé une réunion publique de début d'année. Ce rendez-vous a eu lieu en plein air par sécurité sanitaire, sur le nouveau parvis de la Grande Salle polyvalente au Chemin des Rigauds. Les administrés présents ont pu échanger avec les élus sur divers sujets comme les transports, la sécurité, les travaux, et bien d'autres sujets.....



Bonne Année 2022 !

La nouvelle rue de Pergine

Après plusieurs années d'attente, les travaux de la rue Pergine ont enfin été réalisés.

Ces travaux ont duré près de 7 mois. Des itinéraires de déviation avaient été mis en place pour que les riverains puissent accéder en toute sécurité à leur domicile, venir au bureau de Poste ou se rendre à la Mairie.

Ces travaux ont été réalisés par le Département en étroite collaboration avec la Mairie. Aujourd'hui nous pouvons constater les fruits de ces 7 mois de patience !



Les travaux difficiles et longs de 7 mois, pour la Rue de Pergine...

Les travaux ne s'arrêtent jamais à Mimet !



Merci au département pour ces travaux !

Un réseau d'eau pluviale a été créé sur toute la longueur de la rue de Pergine.

Les réseaux aériens ont été enterrés :

- l'éclairage public de la Commune,
- le réseau d'électricité d'Enedis, travaux qui ont été sous-traités entièrement depuis la mise en place des câbles jusqu'aux branchements de ceux-ci, aux entreprises du chantier sous la supervision d'Enedis ; cette opération s'est déroulée sans incident majeur.

- les réseaux de téléphone : pour cette opération, les entreprises du chantier ont installé des fourreaux dans lesquels les différents opérateurs de téléphonie ont passé leurs câbles.

Des incidents de téléphone sont malheureusement intervenus : coordination des entreprises de téléphonie très complexe, nombreuses erreurs lors des branchements des nouveaux câbles, ...

- les poteaux devenus inutiles ont été enlevés. Les carrefours de la rue de Pergine avec les autres rues sécantes ont été améliorés et notamment le raccordement avec la rue Balotesti.

Les accès des riverains ont été traités avec un maximum de concertation, certains riverains ont d'ailleurs fait réaliser à leurs frais leur chemin d'accès à la rue.

Deux plateaux traversant (dos d'âne) ont été créés afin de limiter la vitesse des véhicules sur cette rue en agglomération.

"La Commune dispose à présent d'une belle voie sécurisée pour accéder au village" Jean Jacques Noizat, élu en charge des travaux de la Rue de Pergine



7 mois de patience récompensés



Venir en voiture dans le plus haut village des Bouches-du-Rhône est désormais une vraie balade sécurisée

Les mises en valeur des bâtiments communaux

Le bâtiment dédié à la Personne

Les travaux sont terminés, la performante pharmacie Mighirian/Lasry est à votre service au 04 42 51 25 85, le cabinet dentaire est au premier étage, le docteur chirurgien-dentiste Marie-Dominique Albériny vous reçoit sur rendez-vous au 04 12 04 03 10. Le Docteur Généraliste Hakim Bazine, très reconnu sur le bassin, est très engagé pour vous accompagner au 04 42 51 19 00, le Docteur généraliste Laurie Amar vient de s'installer au 04 42 51 19 00. La podologue Charlotte Lefevre au 04 42 67 51 56 et l'ostéopathe Inès Guecha au 06 34 65 47 62 sont à votre service avec les infirmières Laetitia Ringenbach au 06 33 36 16 11 et Marie Chiponi au 06 16 90 63 24.

Ce bâtiment appartenait aux Houillères de Provence.
C'était les locaux de "la paye".
Il a été acheté par la Mairie le 22 juin 2007.



Avant



Les travaux se sont étalés
sur plus d'une année



Lorsque l'activité minière a été stoppée en 2003, la mairie s'est immédiatement portée acquéreur des bâtiments et des terrains de HBCM.

"Nous savions qu'il y avait un énorme potentiel de développement... Aujourd'hui, 8 ans après, nous récoltons les fruits de nos investissements de 2005. Le succès de la pharmacie, très réputée dans le département, nous engage à poursuivre les travaux d'agrandissement de ce centre dédié aux "services à la personne". Les nouveaux locaux de la Police Municipale en témoignent".

Lordine Bélarbi, adjoint. Aujourd'hui, cet achat a été valorisé. Bientôt d'autres projets de valorisation seront mis en oeuvre pour enrichir ce nouveau secteur d'activités sociales et commerciales de proximité et d'aide à la personne.

Aujourd'hui



Logement social : les Mimétains avant tout !

Logement social Route de Notre-Dame-des-Anges



La création de logements sociaux à Mimet reste pour la mairie un souci essentiel. Donner un toit à chaque personne dans le besoin est une responsabilité à laquelle nous ne pouvons pas déroger, mais nous voulons continuer à attribuer les logements à des enfants de Mimet. Tous les logements réhabilités dans le centre village ont été attribués à des Mimétains.



Nos amis les bêtes



Le cimetière des animaux accueille nos amis...

Parce qu'ils ont aussi le droit d'être inhumés dans la Terre de Mimet, la Commune a créé un cimetière des animaux en face du cimetière de La Tour. Les maîtres éprouvés par cette perte pourront se recueillir auprès de leur compagnon quel qu'il soit, sur une concession perpétuelle (poids inférieur à 40 kg). Se renseigner en Mairie.

Stop !

Les incivilités, les actes délictueux pourrissent la vie des habitants. Ensemble, sachons dénoncer ces délits, l'anonymat sera préservé !



Aidez-nous à démasquer les coupables de ces délits. Votre identité ne sera pas dévoilée

travaux



n° 175

70

Le pire a été évité ! Fin juin, en pleine journée, deux véhicules volés sur une commune voisine ont été abandonnés et incendiés en plein massif près du quartier de l'Araigné au chemin de la Pignatelle. Cet acte inconscient aurait pu provoquer un incendie de forêt dans notre massif.



Soyons vigilants ! Ensemble préservons Mimet de cette délinquance sans limite ; n'hésitez pas à faire remonter en Mairie toutes les informations qui toucheraient l'ordre public à Mimet. Ce n'est pas de la délation, c'est au contraire un acte citoyen ! Francis Molina, Adjoint à l'environnement et la sécurité.

Si vous êtes témoin de délits, téléphonez à la Police Municipale ☎ 06 14 07 13 83 ☎ 06 26 04 85 67

Un chauffard en garde à vue

Mi-septembre 2021, plusieurs Mimétains signalent à la Police Municipale qu'un individu à bord d'un véhicule de couleur noire fait des dérapages tumultueux au niveau de Sire Marin. Après quelques jours de surveillance, la Police Municipale constate l'infraction et fait remonter l'information à la Gendarmerie de Gardanne. L'individu a été interpellé et placé en garde à vue. Son véhicule a été saisi. Bravo à la nouvelle Police Municipale !

Sécurité

Après le départ à la retraite du policier, nous avons le plaisir d'accueillir 2 nouveaux Policiers Municipaux Marc Gimie et Lionel Petit. Si vous êtes témoin d'une situation inhabituelle Gendarmerie ☎ 17 - 04 42 58 30 10 Police Municipale ☎ 06 14 07 13 83 ☎ 06 24 04 85 67

Des cambrioleurs sous les verrous !

Deux cambriolages ont eu lieu chez des particuliers au lotissement Bastide Neuve (vol de véhicule, ordinateurs, vélos électriques...).

Sept individus ont été interpellés et le véhicule a été récupéré. Grâce à ses caméras de surveillance et aux enregistrements vidéo, la commune a pu fournir des indices utiles à la Gendarmerie. La Commune possède plus de 100 caméras qui contribuent à la sécurité des Mimétains. Leur présence est un outil précieux pour la Gendarmerie. **"Bravo aux forces de l'ordre !"** Francis Molina, Adjoint à la Sécurité

Col Sainte-Anne

Dégradation des tables de pique-nique



C'est scandaleux !

Nous aménageons, nous investissons, et ils cassent !

Des exemples déplorables pour nos enfants !



Aidez nous à retrouver les voleurs, ce délit contre nos enfants ne doit pas rester impuni !

Nous avons investi pour nos enfants, mais de minables voleurs ont gâché leurs plaisirs d'enfants



Le pourtour du stade avait été rénové

Comment oser voler de la pelouse artificielle de jeux d'enfants des écoles pour la mettre autour de sa piscine !? Quel est donc ce comportement sans aucune moralité ? Il faut être vraiment sans être scrupule pour se conduire de la sorte ! "Inadmissible" n'est pas un terme suffisant ! Déguelasse est plus approprié...! Aidez nous à retrouver le ou les coupables (car il fallait être au moins deux pour transporter ces rouleaux de pelouse extrêmement lourds...) nous serons intransigeants...!



Le stade Révelli avait été rénové à la grande joie de nos enfants de Mimet, mais des voleurs sans vergogne ont détruit ce rêve d'enfants... ! Qu'ils soient maudits et punis !

Honte aux voleurs qui ont dérobé une partie de la pelouse synthétique des enfants pour décorer leur piscine privée !!!

Vandalisme au City Stade Revelli aux Moulières

Le Stade Révelli rénové a été vandalisé. La première fois en juillet 2019 et dans la nuit du 27 au 28 avril 2020. Des individus ont dérobé une partie de la pelouse synthétique et coupé les filets.....qui devaient les gêner pour transporter leur lourd butin. Ce stade est utilisé par nos écoliers pendant le temps scolaire et par les jeunes mimétains, le mercredi et les week-end.

Les enfants de Mimet sont tristes et les élus scandalisés par ces voleurs, qui les privent de leur terrain de jeu. **"Que ces voleurs de plaisirs d'enfants cachent leur butin... car si nous les retrouvons, nous leur ferons "manger" la pelouse que nous avons réservée à nos enfants de Mimet ! Aidez nous à leur faire digérer leur acte! Il n'y aura aucune pitié"** Georges Cristiani



Aidez nous à retrouver ces voleurs de jeux d'enfants

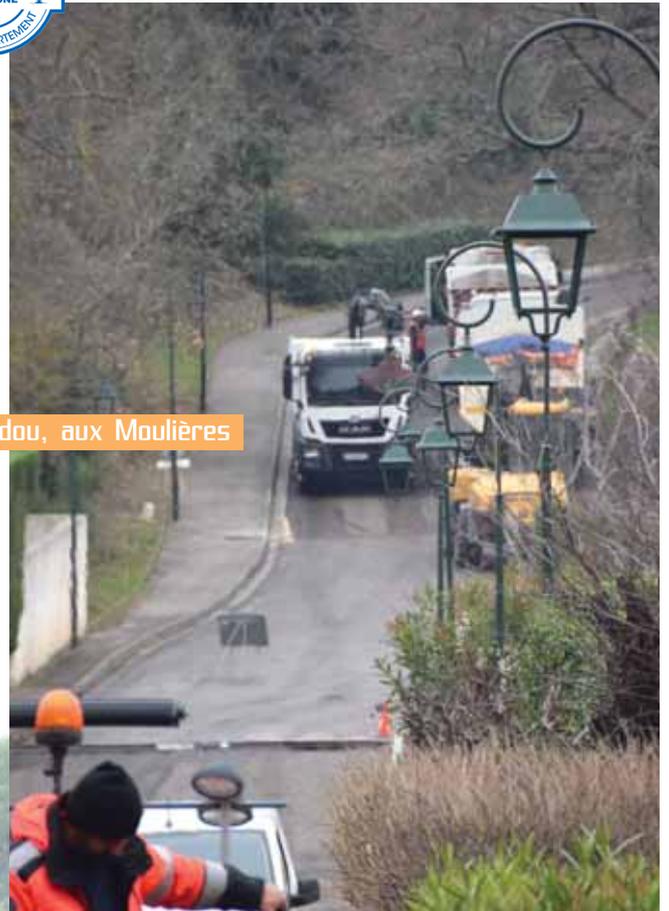
La Commune toujours embellie et sécurisée



Réhausse du plateau au Chemin des Farigoules



Requalification du Chemin de Saoutadou, aux Moulières



travaux

info
n° 175

72

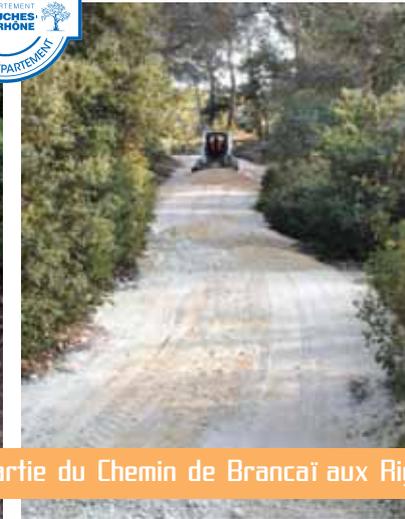
Les travaux de voirie continuent



Refection totale du Chemin de Saoutadou, aux Moulières



Chemin des Mineurs aux Moulières



Goudronnage d'une partie du Chemin de Brancaï aux Rigauds



Chemin du Moulin Rou



Rénovation du Chemin Liberté à la Pignatelle



Le Chemin des Régalets a été totalement requalifié, il en avait bien besoin...





L'Eau brute du Canal de Provence est au Parc des Fabres...

Depuis plus de 25 années, alors que l'Equipe d'Intérêt Communal n'était pas encore en charge des destinées de la commune, nous avons déjà lancé le projet d'alimentation de l'eau du Canal de Provence. Depuis 2 ans, 23 ans après, ça démarre ! Sur ces photos, la conduite d'eau du Canal de Provence alimente désormais le Parc de la Famille Fabre... Dans 25 années, l'eau sera peut être aux Vignes Basses...



Réfection toiture des cuisines du Château-Bas



Les services travaux ne chôment pas !



Réfection des bordures du chemin des Moulières



A Mimet, la quiétude éternelle est préservée



Mise en place de nouveaux caveaux au cimetière de la Tour

La sécurité routière à Mimet



L'Aire de retournement du Gros Chêne

Pour ne pas oublier...

Il est nécessaire de rappeler que les caveaux sont vendus aux demandeurs au même prix que la mairie les achète au fournisseur. Ne pas faire un commerce des défunts est un principe à la Mairie de Mimet !

Les concessions en terre sont perpétuelles. Les concessions des cases de Colubarium sont également perpétuelles. Des reprises de concessions sont en cours au cimetière du Village. NDLR : Nous vous engageons à suivre ce dossier long et difficile pour que la Mairie puisse reprendre des concessions légalement au cimetière du centre village.

De nouveaux caveaux ont été mis en place au cimetière de La Tour. Ces nouveaux caveaux sont à "chargement" par le dessus du caveau (voir les photos ci-contre). l'environnement forestier calme et emplie de sérénité est propice au recueillement.

Entrée de la Grande Salle

Pour protéger l'entrée de la Grande Salle, mais également pour l'embellir, une verrière a été construite à la Grande Salle. Elle est l'oeuvre de notre adjoint artiste ferronnier, Lordine Bélarbi. Avec la dextérité de ses mains qu'on lui connaît et un sens aigu de la décoration, il a su allier le style et la technicité pour élever cette verrière digne des plus grands architectes. Avec l'envie et l'engagement, les membres de l'équipe municipale ont toujours su mettre à la disposition des autres leurs compétences et leur dévouement. Chacun à leur niveau et en fonction de leurs disponibilités et leurs possibilités, les élus, sans aucun enrichissement personnel ni gratification d'aucune sorte, travaillent dans l'intérêt général pour le bien-être de leurs concitoyens !



travaux



76

Cette salle accueille toute l'année des sportifs, mais également des manifestations organisées par la Mairie comme le repas du 3^{ème} âge, la Fête des 3 écoles communales, le marché de Noël, le Téléthon...

Le 4^{ème} court de tennis



Une pompe à chaleur écologique et économique a été installée à la Salle des Fêtes



Le Tennis Club connaît un succès grandissant. L'équipe dirigeante et les professeurs sont particulièrement dynamiques et appréciés. Devant la forte augmentation des adhérents de l'Association du "Tennis Club" de Mimet, un 4^{ème} cours de tennis a été créé au chemin des Rigauds.

Dans un souci d'économie d'énergie, la Salle des Fêtes du Village a été dotée d'une pompe à chaleur plus économe et plus propre qu'une chaudière au gasoil.

Des hausses de prix de l'énergie inacceptables à cause de l'Europe !

Il est inacceptable que la technocratie européenne, complètement déconnectée de la réalité de nos vies, impose à EDF de racheter sa propre électricité à un prix plus élevé que son prix de vente. Les usagers et les contribuables n'ont pas à payer de telles absurdités ! Avec mes collègues Maires, très en colère face à une telle situation, j'ai saisi Monsieur le Premier Ministre sur ce dramatique problème pour beaucoup d'administrés. J'attends toujours sa réponse... (il était beaucoup plus réactif quand il s'agissait de demander de l'aide aux maires durant les situations de crise...).

Sachez que je ne céderai pas sur ce sujet, car il est anormal que ce soit encore le contribuable local qui finance de telles erreurs des dirigeants politiques ! Avec mes collègues maires, j'ai donc saisi le Président de la République et chaque candidat à l'élection présidentielle car ce sujet concerne notre quotidien et qu'il est trop important pour être dédaigné ! Les directives européennes sur la libre concurrence obligent EDF, (comme la SNCF, France Télécom,...) à vendre son électricité à bas prix à ses concurrents, pour la racheter au prix du marché concurrentiel ! La France produit une électricité moins chère qu'en Allemagne, car elle est d'origine nucléaire. En tant que "bon élève de l'Europe" soumise aux diktats bureaucratiques, les gouvernements français précédents ont accepté ces pratiques que la Cour des Comptes de France juge inacceptables...! Mais, ni le Gouvernement actuel, ni Monsieur le Président de la République, pourtant aujourd'hui Président de l'Europe, ne remettent en cause cette idéologie européenne de libre concurrence mortelle pour nos entreprises françaises !

Certains de mes collègues Maires sont dans des situations financières des plus délicates et ils sont confrontés à des obligations de licenciements de personnel, des arrêts d'éclairages publics, des baisses de chauffage dans les écoles pour pouvoir honorer des factures avec des hausses jusqu'à 180% ! Nous, à Mimet, nous n'ouvrons plus au public les salles publiques et nous concentrons les animations sur des courtes périodes d'une semaine (exemple : Repas du 3ème âge le 8 décembre, téléthon le 4 décembre, marché de Noël le 11 et 12 décembre).

Face à de telles stupidités, je harcèlerai le gouvernement jusqu'à ce qu'il daigne me répondre car le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement n'est pas une solution à long terme (il prend fin en 2022) et il ne profite pas à tout le monde. Et le conflit armé en Ukraine risque encore d'aggraver les choses...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les prix de l'électricité explosent pour le contribuable local

Au nom de Maires des Bouches-du-Rhône que j'ai l'honneur de représenter, j'ai demandé à Monsieur le Premier Ministre d'étendre à toutes les communes des Bouches-du-Rhône, le bouclier tarifaire de l'électricité limitant l'augmentation de l'électricité à 4 % .

Le Premier Ministre n'a toujours pas répondu à mon courrier du 11 février 2022 (ci-joint).

Les budgets communaux sont déjà très affectés par la baisse des dotations, les amendes SRU, les charges de plus en plus importantes qui ne peuvent pas, une nouvelle fois, être aggravées par des dépenses en électricité qui subissent une augmentation démesurée allant de plus 44,5 à 185 %.

Le règlement Européen qui oblige EDF à vendre à prix réduit son électricité à l'étranger contraint EDF à racheter de l'électricité au tarif du marché, plus élevé. Les contribuables locaux n'ont pas à subir les folies des technocrates européens ! L'Europe nous oblige à racheter notre propre production mais à un prix plus élevé !! Ce procédé est totalement aberrant !

Ces décisions bureaucratiques et technocratiques que le gouvernement français accepte, conduisent les Maires dans une impasse financière qui débouchera inévitablement sur des catastrophes financières communales. Les maires seront contraints de procéder à des ruptures de contrat, des baisses d'investissement, des baisses de service public,...

Nous demandons solennellement à Monsieur le Président de la République et Président de l'Union européenne, d'appliquer le bouclier tarifaire énergétique de 4 % d'augmentation, aux 119 Communes des Bouches-du-Rhône.

*Georges Cristiani, Maire de Mimet, Sans Étiquette
Président des Maires des Bouches-du-Rhône*



La Marseillaise

La Covid : un fléau pour le budget des communes

« Nous sommes montés au front... sans munition »



sondage ! Et de faire uniquement de la communication, sur le terrain, nous avons besoin d'actions ! Le gouvernement ne respecte pas ses engagements. Un exemple : il nous dit qu'il va renouer les manques... mais pas ceux qui ont été achetés en amont de la crise, par prévoyance ! Et pour le reste, à aujourd'hui, il n'y a quasiment rien. Le gouvernement a fait monter les communes au front de la guerre déclarée par Emmanuel

Macron ! Et pour seule fonction aujourd'hui d'informer et de répondre à l'angoisse de la population, des personnes âgées le plus souvent, qui arrivent mal à comprendre les différentes mesures, directives, protocoles... C'est un effort très important à l'échelle de la commune. Et certaines dépenses restent insupportables.

C'est plus difficile pour une petite commune ?
« Le gouvernement a ou-

La Provence

Métropole

Fin de partie pour SOS Médecins dans sept communes du pays d'Aix

La distribution médicale gère de moins en moins d'Aix car les médecins n'acceptent plus le service

A sept mois de novembre, sept communes du pays d'Aix (Roussas, Trets, Peyroubier, Peynier, Fuveau, Gréasque, Mimet) ont reçu un courrier leur annonçant que SOS Médecins ne pourrait plus couvrir leur secteur à partir du 1^{er} mars 2022, faute de praticiens disponibles. Tombée sans préavis, la nouvelle inquiète, même si l'on ne peut pas parler de désert médical sur ce territoire qui compte plus de 143 médecins pour 100 000 habitants.

C'est surtout le service qui va manquer. Qui va prendre le relais la nuit et les week-ends, les pompiers ? Ce n'est pas fait pour, et encore moins les services d'urgence", s'interroge Béatrice Bonfilion-Chiavassa, maire de Fuveau.

« Quand quelque chose marche bien dans notre pays, on l'arrête, abonde Christian Burle, maire de Peynier. C'est dommageable pour les urgences de l'hôpital d'Aix. On va

"Tout est construit sans cap. La santé est gérée par des comptables". G. CRISTIANI

garder mais encore faut-il qu'ils acceptent alors qu'ils sont déjà surbookés. C'est un peu comme à l'hôpital et chez les soignants, à force de tirer dessus, ça casse. Tout est compliqué parce qu'on arrive devant le fait accompli et qu'on ne prévoit pas les choses".

Un manque d'anticipation qui fait également sortir le maire de Mimet, Georges Cristiani, de ses gonds : « En 2017, j'avais écrit à Agnès Buzin (ancienne ministre de la Santé,

La Marseillaise

« Il faut arrêter de générer de la peur »



ENTRETIEN
Georges Cristiani, maire (DVG) de Mimet, conseiller régional et président de l'Union des maires des Bouches-du-Rhône, fait le point sur cette rentrée.

La Marseillaise : Il semble y avoir beaucoup d'inquiétudes vis-à-vis de la rentrée de la part des parents, notamment en pleine é-vague, comment considérez-vous la situation ?

Georges Cristiani : Tout est fait pour apaiser les gens ! Déjà que la rentrée, en temps normal gérée de l'après-midi, des tensions, dans les familles, c'est normal, les conditions d'aujourd'hui en génèrent plus encore... D'ailleurs, j'ai vraiment l'impression, depuis plus d'un an, que l'on ventouse les gens par la peur.

À ce jour, les capteurs de CO2 sont-ils obligatoires ?

G.C. : Eh bien... Je n'en sais rien ! Et tout est possible, avec ce gouvernement. Cela peut être décidé à la dernière minute, dans l'urgence, et cela va nous demander de réagir dans l'urgence. Comme souvent lorsqu'il s'agit d'amateurisme... J'espère qu'ils vont se rendre compte que cela ne sert à rien d'ég-

ner ainsi de l'angoisse, de tout faire dans l'urgence. Ce serait bien de reprendre son calme, pour réfléchir. Ça peut permettre de créer et de vivre dans un climat qui est celui de la peur... mais encore faut-il le vouloir.

De manière plus générale, quelles sont les principales demandes des communes ?

G.C. : Il faut information, de pouvoir participer légalement pour les décisions prises, de voir ce qu'il est possible de faire, en discutant, plutôt que d'être mis devant le fait accompli la dernière minute, comme tous les jours. Et cela ne veut pas seulement pour ce gouvernement, c'est déjà le cas avec le précédent. Un exemple : nous trouver ça normal que l'on nous ouvre une classe en seulement une semaine, parce que personne ne nous a prévus avant ? Voilà où nous en sommes.

Entretien réalisé par S.F.

Dossier

La Provence

Gourault acte la fin des territoires

MÉTROPOLÉ Après trois heures de réunion, le ministre a proposé aux maires de supprimer cet échelon intermédiaire

Le ministre est arrivé à l'heure. Et très attentionné par les quelque 60 maires de la Métropole Aix-Marseille-Provence qui souhaitent modifier leurs propres statuts. Se pen-

cher sur eux, avec pour bébé dans sa présidence LR M. Vassal. L'entretien a eu lieu dans la salle de la mairie de Marseille.

À la tribune, aux côtés d'un des vices-présidents de la Métropole, Georges Cristiani, le ministre a proposé de supprimer cet échelon intermédiaire

La Provence - MIMET

Grand élan solidaire pour le peuple ukrainien



Des trois camions partis vers Marseille et Odesse. (PHOTO LEE)

de solidarité pour le peuple ukrainien. Les trois camions partis vers Marseille et Odesse.

Toute une organisation qui a été mise sur pied par la trentaine de bénévoles du Collectif, le CCGF de Mimet et les CCAS des deux villages qui ont prouvé leur efficacité et leur investissement avant, pendant et après la collecte et qui ont tout mis en œuvre pour que cette action soit réussie et traçable dans ses résultats. Mais ces forces n'auraient pas abouti sans la générosité des

Le Monde

Semaine cruciale pour la Métropole

Critiquée et mise à l'écart par ses divergences, la Métropole se prépare à une semaine cruciale

La Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP) se prépare à une semaine cruciale. Le conseil régional, présidé par le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, se réunira mardi 14 septembre. C'est la dernière réunion avant l'élection présidentielle du 10 octobre. Les élus de la Métropole se réuniront pour discuter de la réforme de la Métropole. Les élus de la Métropole se réuniront pour discuter de la réforme de la Métropole.

« Tout le monde est d'accord pour dire que cette métropole ne fonctionne pas et qu'il faut saisir la main que nous tend le président. Mais cela fait six ans qu'on demande une modification de la loi qui a créé ce monstre et aujourd'hui, on nous impose de réformer en un mois », s'agace Georges Cristiani, président de l'association départementale des maires, à la fois vice-président de la métropole et du conseil régional. L'un des divers gauche, comme bon nombre de ses pairs, digère mal le « deal » mis sur la table par le président Macron. « C'était un peu

de la part de la République. C'est un peu comme à l'hôpital et chez les soignants, à force de tirer dessus, ça casse. Tout est compliqué parce qu'on arrive devant le fait accompli et qu'on ne prévoit pas les choses".

Un manque d'anticipation qui fait également sortir le maire de Mimet, Georges Cristiani, de ses gonds : « En 2017, j'avais écrit à Agnès Buzin (ancienne ministre de la Santé,

garder mais encore faut-il qu'ils acceptent alors qu'ils sont déjà surbookés. C'est un peu comme à l'hôpital et chez les soignants, à force de tirer dessus, ça casse. Tout est compliqué parce qu'on arrive devant le fait accompli et qu'on ne prévoit pas les choses".

Un manque d'anticipation qui fait également sortir le maire de Mimet, Georges Cristiani, de ses gonds : « En 2017, j'avais écrit à Agnès Buzin (ancienne ministre de la Santé,

garder mais encore faut-il qu'ils acceptent alors qu'ils sont déjà surbookés. C'est un peu comme à l'hôpital et chez les soignants, à force de tirer dessus, ça casse. Tout est compliqué parce qu'on arrive devant le fait accompli et qu'on ne prévoit pas les choses".

Un manque d'anticipation qui fait également sortir le maire de Mimet, Georges Cristiani, de ses gonds : « En 2017, j'avais écrit à Agnès Buzin (ancienne ministre de la Santé,

garder mais encore faut-il qu'ils acceptent alors qu'ils sont déjà surbookés. C'est un peu comme à l'hôpital et chez les soignants, à force de tirer dessus, ça casse. Tout est compliqué parce qu'on arrive devant le fait accompli et qu'on ne prévoit pas les choses".

Un manque d'anticipation qui fait également sortir le maire de Mimet, Georges Cristiani, de ses gonds : « En 2017, j'avais écrit à Agnès Buzin (ancienne ministre de la Santé,

garder mais encore faut-il qu'ils acceptent alors qu'ils sont déjà surbookés. C'est un peu comme à l'hôpital et chez les soignants, à force de tirer dessus, ça casse. Tout est compliqué parce qu'on arrive devant le fait accompli et qu'on ne prévoit pas les choses".

Un manque d'anticipation qui fait également sortir le maire de Mimet, Georges Cristiani, de ses gonds : « En 2017, j'avais écrit à Agnès Buzin (ancienne ministre de la Santé,

garder mais encore faut-il qu'ils acceptent alors qu'ils sont déjà surbookés. C'est un peu comme à l'hôpital et chez les soignants, à force de tirer dessus, ça casse. Tout est compliqué parce qu'on arrive devant le fait accompli et qu'on ne prévoit pas les choses".

Un manque d'anticipation qui fait également sortir le maire de Mimet, Georges Cristiani, de ses gonds : « En 2017, j'avais écrit à Agnès Buzin (ancienne ministre de la Santé,

garder mais encore faut-il qu'ils acceptent alors qu'ils sont déjà surbookés. C'est un peu comme à l'hôpital et chez les soignants, à force de tirer dessus, ça casse. Tout est compliqué parce qu'on arrive devant le fait accompli et qu'on ne prévoit pas les choses".

Un manque d'anticipation qui fait également sortir le maire de Mimet, Georges Cristiani, de ses gonds : « En 2017, j'avais écrit à Agnès Buzin (ancienne ministre de la Santé,

garder mais encore faut-il qu'ils acceptent alors qu'ils sont déjà surbookés. C'est un peu comme à l'hôpital et chez les soignants, à force de tirer dessus, ça casse. Tout est compliqué parce qu'on arrive devant le fait accompli et qu'on ne prévoit pas les choses".

Un manque d'anticipation qui fait également sortir le maire de Mimet, Georges Cristiani, de ses gonds : « En 2017, j'avais écrit à Agnès Buzin (ancienne ministre de la Santé,

garder mais encore faut-il qu'ils acceptent alors qu'ils sont déjà surbookés. C'est un peu comme à l'hôpital et chez les soignants, à force de tirer dessus, ça casse. Tout est compliqué parce qu'on arrive devant le fait accompli et qu'on ne prévoit pas les choses".

Un manque d'anticipation qui fait également sortir le maire de Mimet, Georges Cristiani, de ses gonds : « En 2017, j'avais écrit à Agnès Buzin (ancienne ministre de la Santé,

garder mais encore faut-il qu'ils acceptent alors qu'ils sont déjà surbookés. C'est un peu comme à l'hôpital et chez les soignants, à force de tirer dessus, ça casse. Tout est compliqué parce qu'on arrive devant le fait accompli et qu'on ne prévoit pas les choses".

Un manque d'anticipation qui fait également sortir le maire de Mimet, Georges Cristiani, de ses gonds : « En 2017, j'avais écrit à Agnès Buzin (ancienne ministre de la Santé,

garder mais encore faut-il qu'ils acceptent alors qu'ils sont déjà surbookés. C'est un peu comme à l'hôpital et chez les soignants, à force de tirer dessus, ça casse. Tout est compliqué parce qu'on arrive devant le fait accompli et qu'on ne prévoit pas les choses".

Un manque d'anticipation qui fait également sortir le maire de Mimet, Georges Cristiani, de ses gonds : « En 2017, j'avais écrit à Agnès Buzin (ancienne ministre de la Santé,

garder mais encore faut-il qu'ils acceptent alors qu'ils sont déjà surbookés. C'est un peu comme à l'hôpital et chez les soignants, à force de tirer dessus, ça casse. Tout est compliqué parce qu'on arrive devant le fait accompli et qu'on ne prévoit pas les choses".

LA SEMAINE DU GÉNÉRALISTE

ON PARLE DE VOUS... Un maire alerte sur le retrait de SOS Médecins



PÉNURIE MÉDICALE Dans les Bouches-du-Rhône, en raison du manque de praticiens disponibles, l'association SOS Médecins a annoncé qu'elle n'interviendrait plus dans ce secteur autour d'Aix en Provence à partir du 1^{er} mars. Georges Cristiani, maire de Mimet, 4 700 habitants et l'un des neuf communes concernées, ne décolore pas. « Comment se fait-il, avec deux millions d'habitants, qu'il y ait des déserts médicaux

dans notre département ? », interroge celui qui est par ailleurs président des maires des Bouches-du-Rhône. « J'ai écrit au ministre de la Santé, au préfet de l'Aix... j'en ai perdu », poursuit l'édile, qui n'est pas pour autant favorable à la création. « Je suis en la faveur d'installations mais, d'une part, les stages de étudiants pourraient se dérouler dans les zones en manque, et d'autre part, pourquoi ne pas orienter les jeunes médecins vers les endroits défavorisés durant leurs deux-trois premières années ? », propose-t-il. En tout cas, il l'assure, tout médecin qui souhaiterait s'installer à Mimet « sera extrêmement bien reçu » dans les nouveaux locaux d'une structure médicale qui comprend une pharmacie, des cabinets médicaux, de dentistes et d'infirmiers. ■

Nos petits bonheurs

Raphaël D'AMORE, né le 18 avril 2019 à Marseille
Camille VIALA, née le 13 novembre 2019 à Aubagne
Elise DUFFAU, née le 17 novembre 2019 à Aix
Léonard BERNARDIN, né le 22 novembre 2019 à Aix
Lou REIGNER, née le 17 décembre 2019 à Aix
Mélyna CRONENBERGER, née le 17 décembre 2019 à Aix
Loukas BAGHDASSARIAN, né le 18 décembre 2019 à Aix
Manon CUIAS, née le 28 décembre 2019 à Aix
Elvira BINKOWSKI, née le 1^{er} janvier 2020 à Aix
Marcel PARISEL, né le 22 février 2020 à Aix
Andreas KEBDANI, né le 19 mars 2020 à Aix
Nathan GUERIN, né le 20 avril 2020 à Aix
Lise LASSALZEDE, née le 4 mai 2020 à Aix
Sacha MARCO, né le 25 mai 2020 à Aix
Mathys REY, né le 18 juin 2020 à Aix
Nahil BOTELLA, né le 19 juin 2020 à Aix
Noah TUDELA, né le 29 juin 2020 à Aix
Chloé LLUSA, née le 8 juillet 2020 à Aix
Léo SCHIFANO, né le 27 juillet 2020 à Aix
Maël DELAFENESTRE, né le 4 août 2020 à Aix
Jesse FULLER, né le 5 août 2020 à Aix
Aliénor THÉBAULT LASCURETTES, née le 6 août 2020 à Aix
Hannah FIX MOREL, née le 15 août 2020 à Aix
Aurèle MATINA, né le 15 septembre 2020 à Aix
Aaron DALMASSO, né le 26 septembre 2020 à Aix
Chloé MARIZ NGUYEN HUAN MUNOZ, née le 2 octobre 2020 à Aubagne
Louna THOUVENIN, née le 27 novembre 2020 à Aix
Gabin SALIS, né le 30 novembre 2020 à Aix
Morgane DELESTRADE, née le 5 décembre 2020 à Aix
Elisa DINARD, née le 8 décembre 2020 à Aix
Renaud GORLIER, né le 12 décembre 2020 à Pertuis
Louka PEYRACCHIA, né le 27 décembre 2020 à Aix
Théo RAIOLA, né le 5 janvier 2021 à Aix
Julia PALON, née le 12 février 2021 à Aix
Jules BOISSY, né le 12 février 2021 à Aix
Mélina VINCENT, née le 15 février 2021 à Aix
Giannis SIMOS, né le 22 février 2021 à Aix
Jayden SILVESTRI, né le 5 mars 2021 à Aix
Léandro BERNARDIN, né le 23 mars 2021 à Aix
Manon MOREL, née le 17 avril 2021 à Aix
Raphaël OZIOL, né le 1^{er} mai 2021 à Aix
Tilla DUCHENE, née le 2 mai 2021 à Aix
Charlie BOUÉ BILETTA, née le 4 mai 2021 à Aix
Charlie DISCOURS GOBERT, née le 11 mai 2021 à Aix
Victoire VINCENT, née le 3 juin 2021 à Aix
Azelia BOURDIN VANNELLI, née le 9 juin 2021 à Aix
Olivia ARNAUD, née le 7 juin 2021 à Aix
Agathe RACCASI, née le 14 juin 2021 à Aix
Marcel PACE, né le 22 juin 2021 à Aix
Victoria KEBDANI, née le 27 juin 2021 à Aix
Léo SAINT-AUBIN, né le 4 juillet 2021 à Aix
Ella CAMOSSETTI, née le 19 juillet 2021 à Aix
Maëlya BERTRAND, née le 22 juillet 2021 à Aix
Sienna MOTTA, né le 2 août 2021 à Aix
Raphaël DAYNAC, né le 22 août 2021 à Aix
Lily DERRÉ-VIGIER, née le 23 août 2021 à Aix
Raphaële HENKENS née le 10 septembre 2021 à Aix
Lynna MAROC, née le 16 septembre 2021 à Aix
Soane FLORY HESPEL, née le 16 septembre 2021 à Aix
Aaron DALMASSO MARQUES, né le 27 septembre 2021 à Aix
Lizéa CRONENBERGER, née le 7 octobre 2021 à Aix
Liam LECOURT, né le 14 octobre 2021 à Aix
Milo SISOUPHANH, né le 30 octobre 2021 à Aix
Giulia GRAZIANI, née le 29 décembre 2021 à Aix
Pharrell SAINDOU, né le 5 mars 2022 à Aix
Alexis GHARSALLI, né le 11 mars 2022 à Vitrolles
Kayden BENLEFKI, né le 24 mars 2022 à Aix
Djemil BELABI DJIDEL, né le 8 mai 2022 à Aix

M. Le Maire et l'équipe de rédaction de Mimet Information adressent toutes leurs félicitations aux parents et leurs meilleurs vœux de bonheur aux bébés !

Nos joies

Christine SALA et Laurent BULGARELLA, célébré le 13 juin 2020
Viviane SENUOT et Xavier LANGLOYS, célébré le 20 juin 2020
Céline CANOT et Mansour MEBARKI, célébré le 4 juillet 2020
Liliana DOGANOVA et Alexandre POLLERI, célébré le 11 juillet 2020
Ludivine RICHIARDONE et Florian DE FAZIO, célébré le 11 juillet 2020
Maylis BARON et François BOUTEILLE-PREIRA, célébré le 11 juillet 2020

Delphine DARMAYAN et Paul CHARLES, célébré le 18 juillet 2020
Delphine BILLION et Richard CHEVALIER, célébré le 15 août 2020
Julie EVERAER et Nicolas DALMASSO, célébré le 19 août 2020
Déborah FALZOÏ et Alexandre ROSE, célébré le 22 août 2020
Chloé GRAND et Sébastien OLLIVIER, célébré le 29 août 2020
Florence NAVARRO et Quentin LOURY, célébré le 20 mars 2021
Munhee KIM et Aurélien GIRAUD, célébré le 10 avril 2021
Martine CAUTRU et Max MARCHAND, célébré le 22 mai 2021
Amélye PRIVAT et Jean-Louis GIRARDET, célébré le 5 juin 2021
Samira BELKHIRI et Thibault JOUBEL, célébré le 19 juin 2021
Axelle LEMOINE-SPARACIA et Cyrille HENKENS, célébré le 1^{er} juillet 2021
Lia CANELLA et Ugo SASSI, célébré le 10 juillet 2021
Hélène CORTET et Joël GILBERT, célébré le 19 juillet 2021
Tiffanie VARTICIAN et Fabien ROSA, célébré le 23 juillet 2021
Sandrine LIEHN et Kévin PISKORZ, célébré le 29 juillet 2021
Hélène BRULFERT et Laurent PONCE, célébré le 12 août 2021
Laure DERBEZ et Anthony MARTIN, célébré le 27 août 2021
Véronique GRANDCHAMP et Dominique FALZOÏ, célébré le 11 septembre 2021
Marion CARBONEL et Yann DEMARLE, célébré le 18 septembre 2021
Zahra BELARBI et Lahmri IKHLEF, célébré le 25 septembre 2021
Isabelle VIALIER-RAYNARD et Thierry POIRIER, célébré le 15 octobre 2021
Valérie MARAFICO et André MANSILLA, célébré le 16 octobre 2021
Christelle BOUYOUD et François DROUIN, célébré le 16 octobre 2021
Patricia BOUCHARD et Belkacem BENLEFKI, célébré le 20 novembre 2021
Florence CLARY et Rémi LLUSA, célébré le 11 décembre 2021
Andréa CLAPAREDE et Valentin GALLE, célébré le 16 avril 2022
Mélanie PETRIS et Nicolas CARUSO, célébré le 13 mai 2022

M. Le Maire et l'équipe de rédaction de Mimet Information adressent toutes leurs félicitations aux nouveaux mariés.

Nos peines

Jean SANDINI, décédé le 16 novembre 2019
Vincenzo AGRESTI, décédé le 21 novembre 2019
Michèle CURMI, épouse PEUCH, décédée le 23 novembre 2019
Marie MAESTRE, veuve RONDA, décédée le 28 novembre 2019
Ange VALLIERES, décédé le 10 décembre 2019
Arlette GAJAN, veuve VADON, décédée le 18 décembre 2019
Raymonde PENIN, veuve CELDA, décédée le 22 décembre 2019
Marie-Dominique DIGIACOMI, veuve PANCONI, décédée le 2 janvier 2020
Jeanne MOULLET, décédée le 4 janvier 2020
Léone PAULET, veuve MIHIERE, décédée le 5 janvier 2020
Ada UNIDA, veuve MELIS, décédée le 17 janvier 2020
Claude VOLLE, décédé le 15 janvier 2020
Jean MANARA, décédé le 19 janvier 2020
Marie-Madeleine BLANC, veuve BOYER, décédée le 21 janvier 2020
Roger GAUTHIER, décédé le 22 janvier 2020
Mireille GARCIA, veuve GIANNOTTI, décédée le 28 janvier 2020
Huguette AGNESE, décédée le 28 janvier 2020
Antoinette MONDOLONI, veuve KOVALSKY, décédée le 30 janvier 2020
Simone COBALTO, veuve SALINERO, décédée le 1^{er} février 2020
Jacques PAPAY, décédé le 8 février 2020
Alain MARROC, décédé le 10 février 2020
Lucien LANDRIN, décédé le 13 février 2020
René PAZDZIURKIEWICZ, décédé le 15 février 2020
Arlette PORTAIL, décédée le 26 février 2020
Françoise MASSON, veuve LAURENT, décédée le 1^{er} mars 2020
Roger AURORI, décédé le 13 mars 2020
Liliane GLUCK, veuve PFISTER, décédée le 8 avril 2020
Raymonde REYNAUD, veuve RAINAUD, décédée le 24 avril 2020
Claude CLAIREFOND, épouse BALANSARD, décédée le 30 mars 2020
Yvette DELEUIL, veuve GOSSO, décédée le 20 avril 2020
Yvonne MONTI veuve CELDRAN, décédée le 7 mai 2020
Annie GAMBA, épouse EHRISMANN, décédée le 24 mai 2020
Ricardo SANTIAGO, décédé le 24 mai 2020
Christian DUCHEMIN, décédé le 25 mai 2020
Alain TOPARIS, décédé le 2 juin 2020
Jeannie CHAUVET, épouse BAULEY, décédée le 3 juin 2020
Mireille MOYSE, veuve MARKS, décédée le 27 juin 2020
Michel AUTRAN, décédé le 27 juin 2020
Marie GRESSET, veuve JACQUEMET, décédée le 30 juin 2020
Michèle DHÖ, épouse GROSJEAN, décédée le 30 juin 2020
Marion DEYBACH, décédée le 7 juillet 2020
Pietro DUTTO, décédé le 15 juillet 2020
Claude STRADA, décédé le 31 juillet 2020
Mireille MIGLIORE, épouse TRIPOLI, décédée le 23 août 2020
Lucien GIRARDO, décédé le 25 août 2020
Marie BRUN, épouse PINOTTI, décédée le 28 août 2020

Anne-Marie RIGOLLET, épouse BLAINEAU, décédée le 28 août 2020
 Louis PRIEUR, décédé le 3 septembre 2020
 Hélène RIGOLET, veuve ANDRÉ, décédée le 4 septembre 2020
 Edmond FAURE, décédé le 2 septembre 2020
 Yvonne BAUDONNET, épouse LAUGIER, décédée le 13 septembre 2020
 Marcelle RANDI, veuve FORNERIS, décédée le 15 septembre 2020
 René MONTICOLO, décédé le 21 septembre 2020
 Robert PAILHAS, décédé le 24 septembre 2020
 Madeleine DENIAU, veuve CASTOR, décédée le 8 octobre 2020
 Marie ZERDAN, décédée le 19 octobre 2020
 Aimée FABRE, veuve FRANCHELLO, décédée le 20 octobre 2020
 Irma ROSSIN, veuve FILIPPI, décédée le 21 octobre 2020
 Francis ROUX, décédé le 24 octobre 2020
 Gérard AGEON, décédé le 25 octobre 2020
 Marie CHABOT, veuve MICHELON, décédée le 28 octobre 2020
 Simone OLIVE, épouse GRELLI, décédée le 18 novembre 2020
 Marie-Rose REMUZAT, veuve GUIZOU, décédée le 17 décembre 2020
 Hélène CARTIER-MILLION, décédée le 23 décembre 2020
 Paul MERIC, décédé le 24 décembre 2020
 Maurice CARVIN, décédé le 5 janvier 2021
 Elie AUJOULAT, décédé le 6 janvier 2021
 Yvette FABREGUE, épouse DAVID, décédée le 7 janvier 2021
 Roger CONFORT, décédé le 17 janvier 2021
 Marinette BRETON, épouse MEJEAN, décédée le 25 janvier 2021
 Mireille BONNIFAY, épouse ORTEGA, décédée le 10 février 2021
 Louis BERTHET, décédé le 15 février 2021
 Jacques PIERI, décédé le 3 mars 2021
 Setti HASSAÏNE, décédée le 15 mars 2021
 Corinne GIANNONE, épouse PETRIS, décédée le 14 mars 2021
 Engelbert DELLA FAILLE D'HUYSSSE, décédé le 1^{er} avril 2021
 Abdelkader BERRAHMA, décédé le 30 mars 2021
 Jean BARTHELEMY, décédé le 15 avril 2021
 Vincenzo BUTERA, décédé le 16 avril 2021
 Mohamed KACED, décédé le 20 avril 2021
 Rosette RINAUDO, épouse DURANDO, décédée le 9 mai 2021
 Marie-Rose AMI, épouse SOTGUI, décédée le 17 mai 2021
 Eliane HANDRICH, épouse MALICET, décédée le 28 mai 2021
 Jean IBBA, décédé le 7 juin 2021
 Geneviève PROBST, épouse PERU, décédée le 1^{er} juillet 2021
 Antoine MAIDA, décédé le 1^{er} juillet 2021
 Monique DESWARTE, décédée le 6 juillet 2021
 Alain POLO, décédé le 12 juillet 2021
 Roger CADET, décédé le 12 juillet 2021
 Yolande DALMASSO, épouse JOURNON, décédée le 13 juillet 2021
 Colette EYRIGNOUX, épouse DUPRE, décédée le 12 août 2021
 Paul CARUANA, décédé le 13 août 2021
 Antoine ISOARDO, décédé le 15 août 2021
 Philippe PEUCH, décédé le 5 septembre 2021
 Jean-Baptiste RIPERT, décédé le 14 septembre 2021
 Jeannine BEAUBREUIL, épouse BONFANTI, décédée le 16 septembre 2021
 Jacques MOUYRIN, décédé le 21 septembre 2021
 Alain MOULIER, décédé le 24 septembre 2021
 Jacques MAUREL, décédé le 25 octobre 2021
 Gisèle MERCIER, décédée le 1^{er} novembre 2021
 Luc GRUEL, décédé le 6 novembre 2021
 Louise MERLAT, décédée le 12 novembre 2021
 Jean-Michel PORTALIER, décédé le 12 novembre 2021
 Claudia GALANTE, épouse ROBRIEUX, décédée le 13 novembre 2021
 Catherine SECKET, décédée le 12 décembre 2021
 Pilar PICOS RUIZ, veuve BERGANZA MENDORA, décédée le 14 décembre 2021
 Joseph DAHAN, décédé le 16 décembre 2021
 Michelle OSMONT, veuve PRIMO, décédée le 23 décembre 2021
 Nicolas QUINTIN, décédé le 24 décembre 2021
 Irène DZIKI, veuve DELMASTRO, décédée le 8 janvier 2022
 Renée MAYEUX, veuve DUBOIS, décédée le 11 janvier 2022
 Gisèle PASCALE, veuve CANETTO, décédée le 12 janvier 2022
 Marc REQUENA, décédé le 17 janvier 2022
 Roger SAPOR, décédé le 18 janvier 2022
 Roger ROSSI, décédé le 19 janvier 2022
 Louis ASINARI, décédé le 28 janvier 2022
 Laurence ROLLET, épouse DE GOY, décédée le 4 février 2022
 Jacques BUFFA, décédé le 18 mars 2022
 Jean SUDEY, décédé le 26 mars 2022
 Georges CARRERA, décédé le 4 avril 2022
 Jean CALVELLI, décédé le 15 avril 2022
 Marie-Hélène BONIN, veuve IGONET, décédée le 19 avril 2022
 Louise PALLY, veuve POUTET, décédée le 20 avril 2022
 Yves MALIGNON, décédé le 22 avril 2022
 Paulette CAPAROS, veuve SANTO, décédée le 28 avril 2022
 Ju-Thi-Be, veuve PINOT, décédée le 5 mai 2022
 Gaston ROMANET, décédé le 11 mai 2022

M. Le Maire et l'équipe de rédaction de Mimet Information adressent leurs sincères condoléances aux familles éprouvées.

Hommages

La Mairie a été marquée par les décès d'une élue municipale et de deux employés. Des personnes dévouées que nous n'oublierons pas.



Claudia Robrieux, Conseillère Municipale et Adjointe à la Mairie de Mimet pendant 25 ans de 1995 à 2020 était très engagée pour sa commune et particulièrement dévouée auprès des personnes âgées. En collaboration étroite avec le CCAS, elle rendait régulièrement visite aux personnes isolées de Mimet et les assistait au quotidien (visites médicales, courses,...). Son départ laisse un grand vide sur la Commune.



Alain Moullet, était Conseiller Technique aux Services Travaux à la Mairie depuis le 1^{er} décembre 2011. Arrivé de son Auvergne natale il avait fait de Mimet, son "chez lui". Totalemment dévoué à la Commune, il ne comptait pas ses heures et son engagement était total.



Jean-Michel Portalier était agent vacataire à la Mairie depuis le 1^{er} mai 2010. Pompier volontaire à la caserne de Mimet il y a quelques années, membre actif du Comité Communal de Feux de Forêt jusqu'à son décès, Jean-Michel était très dévoué à son travail. Il faisait partie de tous ces gens heureux de vivre et de travailler à Mimet.

“En mars 2001, en avril 2008, en mars 2014 et en Avril 2020, vous nous avez confié les responsabilités de la Mairie, depuis nous avons rétabli l'information municipale et nous continuons. Chaque famille Mimétaine est informée des actes municipaux. Nous publions ci-après de très courts extraits des conseils municipaux. Ils sont disponibles sur le site Internet de la Mairie : www.mimet.fr. Je suis à la disposition de tout citoyen qui me demandera le procès verbal complet”. Le Maire de Mimet.

Résumé des points clés des Conseils

Le 10 décembre 2019

- **Budget Primitif 2020 :**
Fonctionnement : 4 348 400€
et Investissement : 2 097 309€
- **Les taux des impôts communaux 2019 restent inchangés.**

“M. le Maire précise que nous avons 4 millions de budget contrairement à certaines communes qui ont pratiquement le même nombre d'habitants : Gémenos à 40 millions, Rousset 18 millions, Meyreuil 12 millions, ... C'est pour cela que nous demandons des subventions au Conseil Départemental, au Conseil Régional et à l'Etat. C'est également pour cela que, contrairement à ces communes, nous ne pouvons pas avoir 10 Policiers Municipaux... Il faut se rendre compte de ces différences et être fiers de notre gestion communale”.

Le 6 mars 2020

- **Lancement des travaux d'aménagement de la Rue de Pergine RD8d**

Le 25 mai 2020

- **Georges Cristiani est élu Maire de Mimet**

■ **Rappel :**
En 1977, M. Albert Gauche est élu. Il a été Maire durant 18 ans. Il est battu en 1995. En 1995, M. Homère Mahieux est devenu Maire pour seulement 3 ans. Le conseil municipal était une véritable pétaudière, les uns voulaient renverser le maire trop rigide et les autres voulaient prendre la place du maire... Le département se moquait ouvertement de Mimet. Chaque séance du conseil municipal de Mimet était décrite dans la presse comme une pièce de théâtre... ! Compte tenu des dissensions entre les conseillers municipaux qui ont bloqué la commune, le Conseil des Ministres a dissous le Conseil Municipal de Mimet en 1998 par arrêté de M. le Président de la République, Jacques Chirac. Dissoudre un conseil municipal élu par le peuple est un acte exceptionnel en République !

M. Jean Paul Chauvière a ensuite été élu durant 3 ans. Son principal combat était d'associer notre Commune de Mimet à Gardanne, ville

dirigée par les communistes, pour que Mimet dépende d'Aubagne, ville dirigée par les communistes. Un homme honnête mais moulé dans l'idéologie communiste.

L'équipe d'Intérêt Communal a été ensuite élue en 2001, sans aucune idéologie. Nous souhaitons que Mimet dépende d'Aix-en-Provence et non d'Aubagne. Nous voulions une commune au service des habitants et non au service des partis politiques, quels qu'ils soient. Nous avons tourné le dos à toutes les idéologies pour nous consacrer à la gestion de Mimet. Et nous avons travaillé ! 7/7 jours et 24h/24h !!! Nous n'avons embauché aucun enfant d'élus à la mairie, nous n'avons pas augmenté les impôts locaux, nous les avons même diminués ! Nous avons équipé la commune, nous l'avons modernisée, nous avons rénové les cités minières, nous avons préservé nos enfants, nous n'avons pas bétonné la commune, nous avons préservé Mimet, nous avons fait notre possible pour améliorer le quotidien des familles de Mimet.

Aujourd'hui encore, nous sommes une municipalité, ni de droite, ni de gauche, nous sommes apolitiques. Nous sommes un Conseil Municipal de tous les gens de Mimet. Nous sommes aux services de tous les Mimétains, sans aucune barrière politique. Et je vous demande, mes chers amis, de ne pas être des élus à sang froid. Surtout pas des bureaucrates, ni des technocrates ! Soyez des Mimétains avant tout ! Faites plus attention à vos fonctions d'élus délégués, plutôt qu'à vos personnes ! Et vous pourrez marcher la tête haute dans les rues de Mimet !

Nous avançons grâce à des fonctionnaires de qualité, hormis deux ou trois qui sont toujours en maladie et qui n'ont pas compris qu'ils ne participeront jamais au printemps de Mimet, la très grande majorité des fonctionnaires travaillent et travaillent bien. Je compte sur vous, Mes chers Amis du Conseil Municipal, pour que vive la France et que Vive Mimet. Georges Cristiani

Le 3 juin 2020

- **Rachat de la Ferme de La Tour par la Mairie pour créer des salles associatives.**

Le 30 juin 2020

- **Adoption du Compte Administratif 2019**
en Recettes : 4 598 266€
et en Dépenses : 4 071 497€
- **Les impôts fonciers communaux n'augmentent pas**

■ **Rappel sur les baisses des impôts communaux :**

En 2012, la Taxe Foncière sur les propriétés bâties a été baissée à 27,96 %.

En 2014, la Taxe d'Habitation a été baissée à 13,44 %.

En 2014, la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties a été baissée à 93,53 %.

M. le Maire rappelle qu'aucun emprunt n'a été contracté de 2001 à 2015 et qu'en 2016, un emprunt voirie a été contracté.

M. le Maire rappelle que depuis les lois Duflot, c'est Monsieur le Préfet qui a capacité à préempter et non la Mairie qui est en carence de HLM : A la suite du décès de notre regretté Conseiller Municipal Monsieur Gilbert Mille, son épouse Cathy Mille m'a fait part de sa décision de vendre sa maison située Route Notre Dame des Anges. Je lui ai immédiatement fait part de mes craintes de voir le Préfet user de son droit de préemption pour y construire des logements sociaux. Elle a souhaité réaliser cette vente au profit d'un promoteur. Le promoteur avait approché la mairie pour “découper” cette jolie maison. Compte tenu de la situation exceptionnelle de la maison et de la bonne superficie du terrain, j'ai renouvelé mes alertes à plusieurs reprises auprès de Madame Cathy Mille, sur la capacité légale de Monsieur le Préfet à préempter ce bien pour y construire des logements sociaux. En effet, je vous rappelle que depuis les lois Duflot, c'est Monsieur le Préfet qui a capacité à préempter et non la Mairie qui est en carence de HLM. Il faut bien rappeler que la Mairie n'a plus le droit de préempter. C'est le Préfet qui a seul le droit de préempter ! Lorsque le compromis de vente a été signé devant notaire, entre Madame Mille, les héritiers et ce promoteur, le Préfet a donc préempté cette jolie maison et le terrain de plus d'un hectare (10 153 m²). Désormais la Mairie de Mimet est confrontée à la volonté des services de l'Etat de construire de nombreux logements sociaux sur ce foncier.

Nous avons tous une profonde amitié pour Gilbert Mille. Il s'est battu durant de longues années contre un projet de logements sociaux qui devaient être construits à côté de chez lui, Route Notre Dame des Anges, sous la municipalité Gauche ; je regrette d'autant plus cette situation, où un préfet a préempté « sa » maison pour y construire des logements sociaux. Aussi, avec Gilles Fédérighi, notre Adjoint à l'urbanisme, nous mettons tout en œuvre pour être consultés dans le projet d'aménagement et limiter le nombre de logements qui devraient y être construits.

Constatation de l'état d'abandon des concessions funéraires dans le Cimetière du Village

Les sépultures du Cimetière du Haut Village doivent être entretenues pour garantir la sécurité et également par respect des défunts. La Mairie a la responsabilité du cimetière. Il a été constaté par la Police Municipale que des sépultures ne paraissaient pas entretenues, voire abandonnées conformément à la délibération du Conseil Municipal de Mimet n°2019/94 : Reprise de concession funéraire en l'état d'abandon.

Conformément aux articles L 2223-17, L 2223-18 et suivants ainsi qu'aux articles R 2223-12 à R2 223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), relatifs aux reprises de concessions en état d'abandon, il sera procédé dans le Cimetière du Village situé Chemin Saint Sébastien, le 3 août 2020 à 10h00 à la constatation de l'état d'abandon des concessions funéraires à titre perpétuel situées dans ledit cimetière :

■ concession perpétuelle n°3 délivrée le 28 juillet 1892 à Monsieur PENON César (libellé conforme à l'acte de concession) ;

■ concession perpétuelle n°24 délivrée le 15 mars 1912 à Madame MOUTET Joséphine veuve RIGAUD épouse PINATEL (libellé conforme à l'acte de concession) ;

■ concession perpétuelle n°32 délivrée le 12 avril 1920 à Monsieur VADON Vincent (libellé conforme à l'acte de concession) ;

■ concession perpétuelle n°33 délivrée le 4 février 1929 à Monsieur TUCA Ernest (libellé conforme à l'acte de concession) ;

■ concession perpétuelle n°45 délivrée le 11 juillet 1938 à Madame LAUGIER Germaine veuve CAIRE (libellé conforme à l'acte de concession) ;

■ concession perpétuelle n°48 délivrée le 20 novembre 1940 à Madame VADON Sophie (libellé conforme à l'acte de concession) ;

■ concession perpétuelle n°56 délivrée le 17 mai 1946 à la Veuve de Monsieur PERRIER Claude (libellé conforme à l'acte de concession) ;

■ concession perpétuelle n°64 délivrée le 26 octobre 1957 à Monsieur JACQUET Lucien (libellé conforme à l'acte de concession).

J'invite les ayants droits des défunts ou les personnes chargées de l'entretien de ces concessions funéraires, à assister à la constatation de l'état d'abandon des concessions funéraires qui aura lieu le 3 août 2020 à 10h au Cimetière du Village ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Le 10 juillet 2020

■ **Achat par la Mairie de 5000 m² à la Prunière, pour éviter la construction de logements sociaux.**

Le 28 septembre 2020

■ **Le bureau de poste de Mimet reprend ses horaires habituels**

■ Nomination des membres du Conseil des Sages de Mimet

Sont nommés, à l'unanimité, pour siéger à ce Conseil des Sages : Mmes Claudia Robrieux, Jeanne Maurice, Roselyne Fede, Colette Michel ; MM. Franco Copponi, Bernard Robrieux, Joël Borghino, Michel Ronot et Robert Dalmasso. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal souhaitent également, à l'unanimité, solliciter l'avis d'autres personnes pouvant siéger à ce Conseil des Sages : Madame Hélène Aurori, Madame et Monsieur Pellegrin, Nedelec, Mérentier, Madame et Monsieur Marius Deleuil, MM Jacques Ehrismann et Henri Martoglio.

■ La Poste

Après de nombreuses négociations avec les dirigeants du Groupe La Poste, le bureau de poste de Mimet reprend ses horaires habituels à partir d'aujourd'hui, à savoir : du lundi au samedi inclus de 8h45 à 11h00. Ces horaires d'ouverture sont toujours insuffisants...

Le 1^{er} décembre 2020

■ **La Commune souhaite acquérir le logement de 30 m² pour 51 000 € pour créer un logement social.**

Le 18 décembre 2020

■ **Budget Primitif 2021 :
Fonctionnement : 4 402 400 € et
Investissements : 1 561 662 €**
■ **Les taux d'impôts fonciers communaux 2021 restent inchangés**

Le 12 février 2021

■ **Budget Primitif 2021 :
Fonctionnement : 4 402 400 € et
Investissements : 1 561 662 €**
■ **Les taux d'impôts fonciers communaux 2021 restent inchangés**

■ Rappel sur la "carence en logements sociaux" de la Ville de Mimet

Par un arrêté signé le 22 décembre 2020, Monsieur le Préfet a prononcé la carence en logements sociaux de la Commune, avec une majoration de la pénalité de 10 %. Mimet a pourtant autorisé 52 logements locatifs sociaux aux Vignes Basses.

Le 30 Mars 2021

Les taux des impôts fonciers communaux n'augmentent pas à 27,96 % mais l'Etat y ajoute le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties du Département de 15,05 %. Le taux global payé par le propriétaire reste inchangé en 2021.

"Il s'agit d'une manœuvre perverse de l'Etat qui ne donne rien aux Communes pour compenser la perte de la Taxe d'habitation que le Président Macron a supprimée. En revanche, l'Etat met à contribution le Département en lui imposant de reverser aux Communes le montant de sa part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties. Cette manœuvre va être difficilement compréhensible pour les Mimétains qui vont constater sur leur avis d'imposition une augmentation fictive du taux communal de la taxe foncière sur les Propriétés Bâties".

La Commune a acheté la Source du Passagat (900 m²) qui servait à alimenter la Glacière pour 61 800 € subventionnés à 60% par le Département.

Le 28 avril 2021

■ **Adoption du Compte Administratif 2020
en Recettes : 4 751 635 €
et Dépenses : 4 025 635 €**

Nos efforts et notre travail ont été reconnus par le Receveur du Trésor Public qui juge : *"la situation financière de la Commune en 2020 saine et en progression malgré la crise sanitaire que traverse le pays depuis plus d'un an maintenant"*.

M. le Maire précise *"Je tiens à vous informer que Mimet a reçu 619 € de subvention par habitant alors que la moyenne nationale est de 70 €/hab, soit pratiquement 10 fois plus de subventions pour notre Commune ! Cela repose sur deux choses : à la Mairie nous savons bien monter les dossiers de subventions grâce aux élus et à la compétence des services ; Nous avons également d'excellentes relations avec les institutions pourvoyeuses de subventions (Conseil Départemental, Conseil Régional, Etat,...) et nous pouvons nous féliciter de n'avoir aucune couleur politique et d'avoir toujours résisté aux manœuvres politiciennes qui auraient pu nous desservir. Nous essayons également systématiquement de réaliser tous les projets pour lesquels nous demandons des subventions"*.

■ Procédure de reprise des concessions funéraires

La Mairie a la responsabilité des cimetières. Les sépultures doivent être entretenues pour le respect des défunts. Il a été constaté par la Police Municipale que des sépultures situées au Cimetière du Haut Village, Chemin Saint Sébastien ne paraissaient pas entretenues, voire abandonnées.

Par délibération n°2019/94 du 10 décembre 2019, le Conseil Municipal a autorisé M le Maire à mettre en œuvre la procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon conformément à l'article L 2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Cette procédure concerne les concessions funéraires à titre perpétuel suivantes :

- concession perpétuelle n°3 délivrée le 28 juillet 1892 à Monsieur PENON César (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°21 délivrée le 4 février 1929 à Monsieur SAMAT Firmin Jean-Baptiste (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°24 délivrée le 15 mars 1912 à Madame MOUTET Joséphine veuve RIGAUD épouse PINATEL (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°32 délivrée le 12 avril 1920 à Monsieur VADON Vincent (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°33 délivrée le 4 février 1929 à Monsieur TUCA Ernest (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°35 délivrée le 4 février 1929 à Monsieur SAMAT Aimé (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°45 délivrée le 11 juillet 1938 à Madame LAUGIER Germaine veuve CAIRE (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°48 délivrée le 20 novembre 1940 à Madame VADON Sophie (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°56 délivrée le 17 mai 1946 à la Veuve de Monsieur PERRIER Claude (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°64 délivrée le 26 octobre 1957 à Monsieur JACQUET Lucien (libellé conforme à l'acte de concession).

Le 26 juin 2020, la Mairie a informé, plus d'un mois avant, les héritiers présumés de ces concessions funéraires en état d'abandon, par lettre recommandée avec accusé de réception, de la programmation d'une visite pour constater l'état de ces concessions funéraires

- Concession n°21 au nom de SAMAT Firmin Jean-Baptiste : LRAR n°2C09676556835 adressée à Mmes GIRODENGU Eliane et OLLIVE Mireille - 3 Quartier Galice 13950 Cadolive (preuve avis de réception) ;
- Concession n°34 au nom de SAMAT Aimé : LRAR n°2C09676556828 adressée à Mmes GIRODENGU Eliane et OLLIVE Mireille - 3 Quartier Galice 13950 Cadolive (preuve avis de réception). La Mairie de Mimet n'ayant pas les coordonnées des autres héritiers présumés,

malgré de nombreuses recherches, ceux-ci n'ont pas été informés par LRAR.

Conformément à la procédure pour ces héritiers dont la Mairie de Mimet n'a pas les coordonnées, un avis indiquant la date et l'heure de la visite de constatation de l'état des concessions funéraires, ainsi que les concessions funéraires concernées par cette procédure, a été affiché à la Mairie et à la porte du Cimetière du Haut Village (certificat d'affichage du Policier Municipal du 30 juin 2020). Cet avis a également été publié sur le site internet de la Mairie (article R 2223-13) ;

Le 3 août 2020, il a été procédé dans le Cimetière du Haut Village, à la constatation par le Policier Municipal et l'Élu Responsable des Cimetières, de l'état d'abandon des concessions funéraires mentionnées précédemment.

Lors de cette visite, un seul héritier s'est présenté pour la concession funéraire n°3 au nom de PENON César. Il s'agit de M. Fabrice MASSOT habitant 17 Avenue de Nice 13120 Gardanne.

Le Policier Municipal et l'Élu Responsable des Cimetières ont dressé un procès-verbal de constatation de l'état d'abandon indiquant avec précision l'état desdites concessions funéraires et les travaux à réaliser. Ce même jour, le Policier Municipal a également mis en place un panneau indiquant "concession abandonnée" sur les concessions entrant dans cette procédure. Il a également affiché le procès-verbal à la Mairie et au Cimetière du Haut Village (certificat d'affichage du 3 août 2020) pour une durée d'un mois afin que les héritiers dont la Mairie n'avait pas les coordonnées puissent en prendre connaissance.

Le 6 août 2020, ledit procès-verbal a été adressé par LRAR aux héritiers présumés dont la Mairie avait les coordonnées pour les mettre en demeure d'effectuer les travaux nécessaires (art R 2223-16).

- Concession n°3 au nom de PENON César : LRAR n°2C09676556767 adressée à M. Fabrice MASSOT - 17 Avenue de Nice 13120 Gardanne (pli non réclamé).
- Concession n°21 au nom de SAMAT Firmin Jean-Baptiste : LRAR n°2C09676556750 adressée à Mmes GIRODENGU Eliane et OLLIVE Mireille - 3 Quartier Galice 13950 Cadolive (preuve avis de réception).
- Concession n°34 au nom de SAMAT Aimé : LRAR n°2C09676556774 adressée à Mesdames GIRODENGU Eliane et OLLIVE Mireille - 3 Quartier Galice 13950 Cadolive (preuve avis de réception).

Les autres héritiers n'ont pas été informés par lettre recommandée avec accusé de réception car la Mairie n'avait pas leurs coordonnées malgré ses nombreuses recherches.

Le 7 septembre 2020, le Policier Municipal a retiré le procès-verbal à la Mairie et au Cimetière du Haut Village pour 15 jours.

Le 21 septembre 2020, le Policier a affiché une nouvelle fois, le procès-verbal à la Mairie et au Cimetière du Haut Village pour une durée d'un mois (art R 2223-16).

Le 23 octobre 2020, le Policier Municipal a enlevé une fois de plus le procès-verbal à la Mairie et au Cimetière du Haut Village pour une durée de quinze jours (art R 2223-16).

Le 6 novembre 2020, le Policier Municipal a

affiché une dernière fois, le procès-verbal à la Mairie et au Cimetière du Haut Village pour une durée d'un mois art R 2223-16).

Trois ans après l'affichage de ce procès-verbal de constat, soit le 3 août 2023, un nouveau procès-verbal, devra être rédigé dans les mêmes conditions afin de constater que les concessions funéraires continuent d'être en état d'abandon. Si des travaux ont été réalisés pendant ces trois ans, sur une des concessions funéraires, cette dernière sort de cette procédure de reprise (article R 2223-18 du CGCT).

Un mois après la notification de ce deuxième procès-verbal, le Maire pourra saisir de nouveau le Conseil Municipal afin de décider de la reprise ou non des concessions funéraires.

Le 25 juin 2021, après de nouvelles recherches d'héritiers, la Mairie a envoyé des lettres recommandées avec accusé de réception aux "présumés" héritiers (au vu de leur nom de famille) des sépultures considérées en état d'abandon afin de connaître leur intention suite à cette procédure :

- Concession n°3 PENON César
Mme PENON Anne - 5 Bd du Chénier 13014 Marseille : LRAR 1A18688350256
M. PENON Georges - 52 Av. du Général de Gaulles 94700 Maisons Alfort : LRAR 1A18688350263
M. PENON Paul - 29 Cours Michelet Square 13009 Marseille : LRAR 1A18688350294
M. PENON Michel - Domaine Notre Dame Bd Victor Jauffret 13450 Grans : LRAR 1A18688350287

(preuve avis de réception)
M. PENON Jean - 29 Cours Michelet Square 13009 Marseille : LRAR 1A18688350270

- Concession n°21 S. MAT Firmin Jean-Baptiste M. SAMAT Félix et Mme SAMAT Martine - Parc Côte Bleue 13 Av. Draio de la Mar 13620 Carry-le-Rouet : LRAR 1A18688350300

- Concession n°24 : MOUTET Joséphine Veuve RIGAUD, épouse PIGNATEL M. RIGAUD Guy et Mme RIGAUD Yvette - 817 Route de la Diote : LRAR 1A18688350317

- Concession n°32 VADON Vincent
M. VADON Alain - 42 Rue Mistral 13105 Mimet : LRAR 1A18688350355

(preuve avis de réception)
M. VADON Cyrille - 364 Route de Gardanne 13105 Mimet : LRAR 1A18688357347

- Concession n°35 SAMAT Aimé
M. SAMAT Félix et Mme SAMAT Martine - Parc Côte Bleue 13 Avenue Draio de la Mar 13620 Carry-le-Rouet : LRAR 1A18688350324

(preuve avis de réception)
■ Concession n°48 VADON Sophie
M. VADON Alain - 42 Rue Mistral 13105 Mimet : LRAR 1A18688350331

(preuve avis de réception)
M. VADON Cyrille - 364 Route de Gardanne 13105 Mimet : LRAR 1A18688350348

Ce même jour, la Mairie de Mimet a aussi installé sur les sépultures considérées en état d'abandon, de nouveaux panneaux plus solides que les précédents, indiquant "Cette concession réputée en état d'abandon fait l'objet d'une procédure de reprise - Prière de s'adresser à la mairie" (attestation Policier Municipal).

Le 24 Novembre 2021

■ Mimet a une situation financière saine, malgré la crise sanitaire

■ Monsieur le Receveur du Trésor Public confirme que la Mairie a une situation financière saine, malgré la crise sanitaire. Les finances ont été gérées avec la plus grande rigueur, prudence, et discernement malgré les baisses continues des dotations de l'État.

■ Virage des Fabres, après près de 20 ans de négociations... Depuis 2001, la Commune aménage et sécurise les voiries du quartier des Fabres. Aujourd'hui, le Chemin des Fabres est aménagé et sécurisé sur sa quasi-totalité, excepté à la hauteur du Nord de la Ferme des Fabres et il devient urgent de finaliser sa sécurisation. Pour cela et après près de 20 ans de négociations, les propriétaires Mme et M. Valatti, du terrain cadastré Section AB n° 222, consentent à céder à la Commune un terrain de 267 m² au prix de 40 000 €. Bien que le prix demandé apparaisse élevé, le conseil accepte et indique que les frais afférents à une telle cession incomberont à la Commune. G. Cristiani : *"Ce terrain est classé en zone inondable. J'espère que les propriétaires ne changeront pas une nouvelle fois d'avis et que cette cession pourra être réalisée rapidement pour la sécurité du Chemin des Fabres"*. Notre travail a payé une fois de plus ! Notre Commune, par arrêté publié le 17 octobre 2021, a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les inondations et coulées de boue qui se sont déroulées entre le 3 et le 5 octobre 2021. Une demande reconnaissance au Ministère de l'Intérieur a été faite par la Mairie, le 6 octobre, soit le lendemain des dommages.

■ **Économies fiscales réalisées par la Mairie**
La Commune doit s'acquitter de la Taxe foncière sur ses propriétés bâties et non bâties. La loi permet dans certains cas des exonérations. Grâce à la performance du service urbanisme et de Gilles Federighi, Adjoint à l'urbanisme, la Mairie a pu par son travail et sa pugnacité, réaliser des économies substantielles

Année 2016 : Taxe Foncière : 35 736 € ramenée à 29 236 € suite à des réclamations ;
Année 2017 : Taxe Foncière : 38 288 € ramenée à 29 920 € suite à des réclamations ;
Taxe Habitation : 5 894 € ramenée à 0 € ;
Taxe logements vacants : 858 € ramenée à 0 € ;
Année 2018 : Taxe Foncière : 28 502 € ;
Année 2019 : Taxe Foncière : 28 593 € ;
Année 2020 : Taxe Foncière : 29 279 € ;
Année 2021 : Taxe Foncière : 29 929 € .

A connaitre : la répartition du montant des taxes foncières. La Commune touche 89 % environ du montant de la Taxe Foncière sur le bâti et 79 % environ du foncier non bâti. Pour la Taxe Foncière sur le bâti, l'État encaisse le montant payé par le contribuable, qui est ensuite réparti de la façon suivante :

- L'État reverse à la Commune 89 % ;
- L'État reverse à la Métropole 7,8 % du montant ;
- L'État encaisse 3,2 % pour "frais de rôles".

Pour 2020, la Mairie a payé 29 279 € de Taxes Foncières sur le bâti et a reçu seulement de l'État 22 342 €, soit 6 937 € de perte.

Le 29 juin 2021, Mme et M. RIGAUD ont téléphoné à la Mairie suite au courrier adressé par

la Mairie concernant la sépulture n°24. Ils ont indiqué qu'ils n'avaient pas de lien de parenté avec Mme Joséphine MOUTET Veuve RIGAUD, ep PIGNATEL et qu'ils n'étaient pas concernés par la sépulture n°24.

Le 1er juillet 2021, M. Michel PENON a téléphoné à la Mairie suite au courrier adressé par la Mairie concernant la sépulture n°3. Michel PENON a indiqué qu'il était le frère de Georges PENON, de Paul PENON, de Jean PENON, de Michel PENON et de Anne PENON. Ils n'ont aucun lien direct avec M. César PENON, le propriétaire de la sépulture n°3. Jean PENON a réalisé son arbre généalogique remontant jusqu'au 18ème siècle et aucun César PENON n'est présent dans cette famille. Ainsi, ces cinq personnes ne sont pas des héritiers de César PENON. Le 15 juillet 2021, M. Fabrice MASSOT a téléphoné à la Mairie pour indiquer qu'il était un descendant de la famille PENON. Il souhaite que la concession funéraire n°3 soit retirée de la procédure d'abandon.

Le 19 juillet 2021, Maxime REBUFFAT a téléphoné à la Mairie pour indiquer qu'il était un descendant de la famille LAUGIER-CAIRE. Le 26 juillet 2021, M. MASSOT a eu rendez-vous à la Mairie afin de prouver son lien de parenté avec la famille PENON.

Le 28 juillet 2021, la Mairie a signalé aux héritiers qui se sont manifestés pour leur indiquer que les sépultures n°3 et n°45 ne font plus partie de la procédure :

- concession n°3 César PENON : M. Fabrice MASSOT - 17 Avenue de Nice-13120 Gardanne (LRAR 1A18688357361)
- concession n°45 Germaine LAUGIER Veuve Caire : Maxime REBUFFAT - 26 Chemin de Bellevue (LRAR 1A18688357231)

Le 2 août 2021, le Policier a retiré les panneaux indiquant la mise en place de cette procédure d'état d'abandon des sépultures n°3 et n°45 (attestation). Le 7 août 2021, Fabrice MASSOT a remercié M. le Maire d'avoir retiré de la procédure d'état d'abandon, la concession n°3 au nom de César PENON et pour souligner notre bon travail.

Le 15 décembre 2021

■ Budget primitif 2022 : ■ Les taux d'impôts communaux restent inchangés en 2022

■ Compteurs Linky

Suite à de nombreuses demandes de Mimétains et dans un souci de protection de la santé de ses administrés, le maire, par arrêté n° 2018.298 du 30-10-2018, avait interdit la pose des compteurs Linky sur la Commune. La société Enedis a attaqué cet arrêté devant le Tribunal Administratif de Marseille qui a ordonné l'abrogation de l'arrêté. Le Maire regrette, mais la Commune est allée au bout des procédures possibles, et doit aujourd'hui se conformer à la décision du Tribunal qui autorise la société Enedis à installer des compteurs Linky à Mimet.

■ Délibération contre la présentation des animaux sauvages par les cirques

La délibération du Conseil du 18-12-2020 *"Interdiction de l'installation de cirques et spectacles avec animaux sauvages sur le*

territoire de la Commune de Mimet" a été déferée par M le Préfet. Il est fort probable que le Tribunal Administratif de Marseille déboute la Commune. Pourtant en 2026, les animaux sauvages seront interdits dans les cirques. Nous sommes donc en avance sur la loi, mais cela ne plaît pas...

Le 2 février 2022

■ 917 701 € de subventions accordées pour 14 dossiers par le département

■ Je tiens à remercier Madame la Présidente du Conseil Départemental, pour le soutien financier qu'elle apporte à Mimet. **Au total, pour 2021, elle a subventionné 14 dossiers de demandes de subventions pour notre Commune. Le montant total obtenu s'élève à 917 701 €** (sur un montant total d'opération s'élevant à 1 434 866,15 € soit près de 70 %). Je tiens à renouveler mes remerciements à Madame Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental, pour le soutien financier indéfectible que le Département octroie à la Commune.

■ L'équipe municipale n'augmente pas les impôts communaux. Par ailleurs, les charges, comme pour les ménages, ne cessent d'augmenter (hausse de l'énergie, flambée des prix de consommation,...) ;

- En l'an 2000, nous avons perdu la Taxe Professionnelle au profit des intercommunalités
- En 2003, nous avons perdu les Taxes Minières ;
- En 2018, nous avons perdu la TH
- En 2020, nous avons perdu la moitié de la Taxe d'Aménagement.

Après avoir diminué, depuis 20 ans, de nombreuses charges et le train de vie de la Mairie, nous devons impérativement créer d'autres sources de financements pour maintenir les services publics (écoles communales, transports scolaires maternelles et primaires gratuits, participations à la restauration scolaires, crèche municipale, etc). Ne disposant d'aucune structure pourvoyeuse de recettes (parkings payants, musées et sites touristiques payants,...), nous nous sommes orientés vers la location de bâtiments communaux qui permet d'accroître l'offre médicale et la location de salles (à prix préférentiels pour les Mimétains). En 2021, les recettes communales ont pratiquement doublé. Elles ont permis de compenser le tiers des recettes de l'ancienne taxe d'habitation. Mimet doit continuer à avoir l'esprit d'entreprendre pour ne pas augmenter les impôts communaux.

Le Jeudi 31 mars 2022

■ Compte Administratif 2021

■ **Acquisition de 8,2 ha** au Chemin du Moulin Rou pour 101 300 € HT pour éviter les décharges sauvages et les gens du voyage.

■ Le Tribunal Administratif a éteint les dettes de la société GLAM de 7170,95 €, de la société MATMAR pour 2520 € et celles de M.RIPERT de 43 603,24 €, soit une perte pour la commune de 53 294 €. La Justice amnistie les mauvais payeurs, alors que le contexte budgétaire pour la mairie est difficile (hausse de l'énergie, amendes SRU, ...).

artisans, commerçants et professions

Nous nous excusons d'éventuels oublis ou erreurs et nous vous invitons à les signaler pour une prochaine édition du :

Agence immobilière

■ Agence Fiorimo
CC Les Fabres ☎ 04 42 51 10 10
■ Mimet Immobilier
Bérangère Lecompte
☎ 06 88 60 70 71

Architecte DPLG

■ Eric Barré
470, route de la Diote
☎ 06 72 57 53 31

Architecte d'intérieur

■ Séverine Gaffori
32, av. des Arbouses
☎ 06 18 70 18 93
gaffori.severine@gmail.com

Artisan

■ Eureka Renov' - Franck Olivieri
Peinture, carrelage,
placoplâtre, plomberie
998, chemin du Vallon
olivierfranck@yahoo.fr
☎ 06 66 34 07 63

Atelier peinture

■ Marie Gély
470, route de la Diote
☎ 07 85 45 06 93

Beauté - Esthétique

■ Institut de Beauté "Panonica"
☎ 04 42 51 45 60
■ Le Temps d'une beauté
3 lot Les Oliviers - Les Moulrières
☎ 04 42 58 11 45
■ Cocoon SPA
Centre de bien être - Esthétique
487, route de la diote
☎ 06 26 72 43 69
■ Corinne Tizon
Quartier les Geines
Chemin des Vignes Basses
☎ 06 23 03 17 24
www.corinne-esthetique.fr

Broderie, flocage, marquage textile

■ Valérie Brouillard
Les Folies douces de Val
chemin des Jérômes
☎ 06 27 48 01 72

BTP

■ Techniques Elingues Services
Saïdi Abdela - 877 route Puits Gérard
☎ 04 42 51 20 72

Carrosserie

■ Carrosserie Mimétaine
M. Yachou - 1343 route du Géant
☎ 04 42 58 98 42

Charpente

■ Charpentiers du Littoral
Route du Géant
☎ 04 42 58 99 31

Chaussures de danses

Fabrication française

■ Charles Rémy
298, ch. des Farigoules
☎ 06 85 84 10 80

Coaching d'entre<prise

■ Conseil en ressources humaines
formatrice Isabelle Baille
2 labels : Qualiopi et Lucie 26000
☎ 06 10 83 89 23

Coiffeurs

■ "Play Back"
CC Intermarché ☎ 04 42 54 81 27
■ Le temps d'une Beauté
3, clos des Oliviers ☎ 06 69 72 44 23
■ Coiffure Jessica mixte
98, rue Ballotesti ☎ 04 86 31 99 87

Cours particuliers

■ Claude Dumortier
42, av. des Mûres
☎ 06 41 69 52 11

Couture

■ De Coudre retouches
CC les Fabres ☎ 06 64 66 85 45
■ Mon kit couture débutant
Laëtitia Letot - 1073, route du Géant
☎ 06 33 16 32 46

Création

■ Conception graphique Triggup
Création site internet
☎ 06 71 98 83 50
■ Créatrice perles et bijoux
Claire Sifre - 11, lotissement la Tour
☎ 06 32 39 78 38
■ Les Trésors d'Embrun
Magali D'Antuoni
62, avenue des Arbouses
☎ 06 20 39 12 01
www.lestresorsdembruns.com

Déchetteries ☎ 0810 003 110

■ Bouc-Bel-Air ■ Gardanne ■ Meyreuil

Décoratrice d'intérieur

■ Aurélie Estournet
☎ 06 03 36 06 90

Dentistes

■ Marie-Dominique Albériny
☎ 04 12 04 03 10
■ Christel Calleya
Centre médical La Tour
☎ 04 42 68 46 07
■ Geoffroy Eschrich
Centre médical La Tour
☎ 04 42 68 46 07
■ Caroline TRUCCO
CC Intermarché ☎ 04 42 26 17 47

Disk Jockey - Animations

■ Santo Claude
27, av. de Provence - La Source
☎ 06 07 89 02 59
☎ 04 42 68 43 29

Élagage-débroussaillage

■ Christophe Guidi
☎ 06 68 73 24 06

Électricité

■ Cédric Mir - ch. des Jérômes
☎ 06 99 47 91 44
cme13105@gmail.com
■ Laurent Margaillan
☎ 07 61 72 96 10
margaillan.elec@gmail.com

Expert-comptable

■ Cabinet d'expertise Secob
M. OLLIVERO J-R
195 Font Soutane
☎ 04 42 08 02 89

Exploitant agricole

■ Thierry FAURE
873 rte Gardanne - Fontbelle
☎ 04 42 58 91 61

Fabrication artisanale

■ Artisan confiturier
Daniel Fino - 16, av. du Pigeonnier
☎ 06 11 70 40 76
gourmandisesdugrandpuech@hotmail.com

Fioul

■ BP Super Fioul - livraison à domicile
☎ 06 23 84 33 48
☎ 04 91 58 70 27

Gîtes et Chambres d'Hôtes

■ Le Laou
138, rte de Gardanne
☎ 04 42 68 40 04
☎ 06 22 24 43 31
■ Denotourisme - Lou Coudounat
541, rue du Gassin
giteloucoudounat@gmail.com
☎ 06 95 91 76 81

Graphisme et Internet :

■ Zebra Design (Graphiste libéral)
34, rue de l'Etoile - Mimet
☎ 04 42 68 43 73
☎ 06 11 88 10 37

Infirmier(ère)s

■ CADONI François ☎ 06 11 50 08 10
■ CHIPPONI Marie ☎ 06 16 90 63 24
■ Infirmière stomathérapeute libérale
BARBOT Agnès ☎ 06 03 80 65 79
■ Cabinet d'Infirmiers
Soins à domicile - AGOSTA Alain
☎ 06 17 33 59 84
■ Infirmière - soins à domicile
NESTIRI Sylvie ☎ 06 24 29 05 50

Jardinier Paysagiste Débroussaillage

■ Axel ROMBAUT
Prestations en CESU
☎ 06 63 73 36 67

Kinésithérapeutes

■ MICHEL Pierre-Olivier
Centre médical La Tour
☎ 04 42 68 46 06
■ VAN OOST Jean Luc
LABROT Rémi - Les Fabres
☎ 04 42 51 15 72

Mandataire immobilier

■ Korine Olivier - Nicolas Matina
170, chemin de Rigon
☎ 06 26 30 21 50
nicolasmatina@gmail.com

Maroquinier

■ Frédéric Deschamps
création - réparation
rue Saint Sébastien
☎ 04 42 58 95 04
☎ 06 08 22 63 03

Maquillage permanent

■ Corinne Tizon
Les Vignes Basses
☎ 06 23 03 17 24
www.corinne-esthetique.fr

Médecins

■ Dr Bazine
Route de Puits Gérard
☎ 04 42 51 19 00
■ Dr Lagache
Centre médical La Tour
☎ 04 42 68 46 01
■ Dr SAGE DELAFOREST
Les Fabres ☎ 04 42 65 96 05

Menuiseries

■ Menuiserie BARBA
☎ 04 42 58 22 75

Meublés de tourisme :

■ Le Château - Mme Rempenault
5, place de l'Eglise
☎ 04 42 58 95 24
■ Le Laou ☎ 04 42 68 40 02
☎ 06 22 24 43 31
■ M. et Mme Balansard
29, route de Simiane
☎ 06 15 43 20 39

Multi Services Rénovation :

■ Multi Service Rénovation
Cédric Bessi - 217, ch des Régalets
☎ 06 99 61 20 43

Orthophoniste

■ Flora RUIZ ☎ 06 14 56 76 92
Centre médical La Tour

Ostéopathe

■ Centre médical La Tour
☎ 07 80 13 28 43

■ Inès Guecha

Puits Gérard

☎ 06 34 65 47 62

Piscine

■ Letot piscines (Constructeur)

1073, route du Géant

☎ 06 14 99 44 02

Pizzeria

■ La Mia Pizza

Patrick PARISOTTO

☎ 06 03 54 39 27

Pension chevaline

■ Les écuries de l'Etoile

1343, route du Géant

☎ 06 79 79 41 91

Pharmacies

■ Pharmacie des Ecoles

Habert Hervé - 98 Rue Balotesti

☎ 04 42 58 97 62

■ Pharmacie des Moulrières

LASRY Stéphane et MIGHIRIAN Marc

☎ 04 42 51 25 85

Photographes

■ Marion Kabac - Auteur Photographe

☎ 06 03 68 06 10

■ Nelly Isoardo

Les Castangs

☎ 06 66 40 87 23

■ Laure Romanet

4, rue Saint Sébastien

☎ 06 19 88 07 10

Plomberie

■ Clim é Eau - sanitaire, chauffage

M. Telenia ☎ 06 60 70 34 93

■ Plomberie - chauffage

M. Bouillard

512 chemin de la Calade

☎ 04 42 12 66 80

☎ 06 19 92 20 18

Podologue

■ Lefevre Charlotte

Puits Gérard

☎ 06 63 37 00 10

■ Sandra Normand

Pédicure podologue

Centre Médical la Tour

☎ 04 42 18 21 68

Prévoyance et Patrimoine

■ Thomas Droitcourt, Responsable d'Agence AXA

1041, route de la Diote

☎ 06 80 71 40 66

Réflexologie

■ Agnès Favard

5, rue Paul Cézanne

☎ 06 43 71 67 23

Restaurants Bars

■ Le Grand Puech

Centre Village - 8 rue St Sébastien

☎ 04 27 50 23 80

■ Bar Restaurant

"Le Germinal" Les Moulrières

☎ 06 79 99 13 03

☎ 06 13 58 09 26

■ Le Kohmen - CC les Fabres

☎ 04 42 66 91 58

■ Traiteur Vietnamien

Chemin des Fabres

☎ 04 42 63 77 53

Savonnerie

■ Savonnerie du Pilon du Roy

Magasin d'usine

M. Kolbac - Chemin du Vallon

☎ 04 42 62 13 38

Salle pour noces et banquets

■ Mas de la Ventarelle

M. LORENZATI Guy

☎ 04 42 69 95 98

Senior Compagnie

■ Anthony Pignoly

☎ 07 80 98 13 20

☎ 04 65 04 18 09

Serrurerie Ferronnerie

Metallerie

■ SAFM - Zone de Puits Gérard

☎ 04 42 51 13 09

Supermarché

■ Intermarché - Les Fabres

☎ 04 42 51 37 98

Tabac Presse

■ L'Interface - Chemin des Fabres

☎ 06 01 78 84 67

Tapissier en siège

■ M. DA ROCHA

Rue des Mufliers - Les Moulrières

☎ 04 42 65 98 66

Taxi

■ M. Henri ☎ 06 21 41 49 35

■ M. Laroche ☎ 06 12 69 25 59

Téléphonie

■ L'atelier du mobile

I, chemin des Fabres

☎ 04 65 04 28 74

Usinage - Mécanique Générale

Industrielle

■ Localisol - Zone de Puits Gérard

☎ 04 42 51 13 09

Vétérinaire

■ Clinique Vétérinaire

FAUX POINT Laurent - Les Fabres

☎ 04 42 58 19 05

■ Vétérinaire de garde

☎ 04 88 60 39 00 -

veterinaire-de-garde-marseille.fr

Web

■ Web Conseil Stratégie

Carole Droitcourt - 1041, route de

la Diote ☎ 06 83 01 41 71

www.web-conseil-strategie.fr

Liste des Assistantes Maternelles de Mimet

Odile Bargetto

143, chemin des Fabres - 07 89 49 18 40 - 04 42 22 88 00

Ouassila BLANC

5, chemin de la Calade - 06 20 67 92 31

Laura BOUDJEMA

435, route de Gardanne - Font de Rigon

☎ 09 80 54 36 92 - 07 83 12 64 13

Annie DAUBERTE

1054, route de Gréasque - Les Jérômes

☎ 04 42 69 95 67 - 06 19 37 74 50

Vanessa DELAFENESTRE

217, ch. des Régalets - 06 28 98 19 60

Brigitte DE ROSA

589, chemin Saint-Sébastien

☎ 04 42 58 96 78 - 06 20 36 19 26

Jacqueline ESTOURNET

388, chemin des Mineurs - les Fabres

☎ 04 42 58 16 40 - 06 95 38 97 28

Marie-Louise FERRA

7, lot. la Pastorale - chemin des Fabres

☎ 06 10 49 47 19

Solange FERRA 1103, chemin des Vignes Basses

☎ 04 42 61 30 99 - 06 26 33 76 97

Schahrazade FILALI

Route de Simiane - Domaine de Sire Marin

☎ 09 80 81 07 14 - 07 82 73 96 55

Johanna GUIIS

11, allée des Genêts - 06 38 50 31 20

Virginie HEYDEL

1, chemin des Violettes

☎ 09 52 18 45 17 - 06 10 13 95 91

Manon HIGEL

589, chemin St Sébastien - 06 21 75 02 61

Agnès IACOPONI

21 bis, rue Saint Sébastien

☎ 04 86 31 95 36 - 06 38 38 53 44

Sylvie INNOCENTI

chemin des Geines - les Vignes Basses

☎ 04 42 68 40 19 - 07 81 16 07 36

Corinne PAUCHON

4, ch. de la Clairisse - La Diote ☎ 09 83 25 18 51 - 06 98 66 62 26

Mylène POULIN

1000, Belvédère Ste Victoire

☎ 04 42 68 40 26 - 06 17 26 34 44

Zohra RAHOU

20, av. des Mufliers - les Moulrières

☎ 04 42 65 83 63 - 06 29 13 97 97

Alice REMIGEREAU

2304, route du Géant

☎ 06 46 03 14 14 - 04 86 31 95 36

Marie-Françoise ROMANET

18, rue Saint Sébastien

☎ 04 42 58 96 22 - 06 03 04 67 66



numéros utiles

Les Services Municipaux

Mairie	04 42 12 62 42
Ecole Maternelle de la Tour	04 42 68 40 82
Ecole Primaire la Tour	04 42 58 95 87
Réfectoire de la Tour	04 42 12 62 47
Ecole Primaire des Moulières	04 42 51 37 69
Réfectoire des Moulières	04 42 66 08 49
Centre de Loisirs	06 78 37 42 37 / 04 42 58 95 12
Crèche	04 42 94 48 10
Micro Crèche	06 63 43 90 92
C.C.A.S. / Mairie Annexe	04 42 51 56 16
Urbanisme	04 42 12 62 35
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h lundi et mardi, de 9h à 12h mercredi. Sur RDV mercredi AM, jeudi et vendredi en journée	
Encombrants	04 42 12 62 39
Ramassage gratuit tous les mardis et jeudis sur RdV	
Services Techniques	
Responsable	06 19 57 34 47
Secrétariat	04 42 12 62 39
Police Municipale	06 14 07 13 83 06 26 04 85 67

Bibliothèque Municipale 04 42 51 24 84
Horaires d'ouverture : mercredi de 9h à 12h et 14h à 18h, vendredi de 16h à 18h et samedi de 9h à 12h

Office de tourisme
Maison de la Mémoire de Mimet 06 37 45 29 38
contact.mimet.tourisme@gmail.com
mimet-tourisme.com

Administrations, divers...
Service des Eaux SIBAM 04 42 04 65 43
Direction des Services Fiscaux 04 42 95 81 00
Sous Préfecture Aix 04 42 17 56 00
ENEDIS (ex ErDF) sécurité dépannage 09 72 67 50 13
GRDF sécurité dépannage gaz 0 800 473 333
La Poste (ouverte de 8h45 à 11h) 04 42 90 75 32
Paroisse de Mimet 04 42 58 92 20
Club du 3^{ème} Age - La Chaumière 04 42 58 07 09

Urgences et Sécurité
Comité Feux Communal 06 21 86 62 60
Gendarmerie 17 ou 04 42 58 30 10
Centre Paul Cézanne 04 42 65 61 00
Maison de retraite Villa Jean Casalonga 04 42 65 63 68
Pompiers 18 ou 04 42 58 93 43
SAMU 15 ou 04 91 49 91 91
Centre anti-poisons 04 91 75 25 25
Ambulances La Mimétaine 04 42 16 06 06
Pharmacie de garde 3237
A Gardanne, une pharmacie est de garde le dimanche

Si vous êtes témoin d'une situation inhabituelle

Gendarmerie ☎ 17 - 04 42 58 30 10
Police Municipale
☎ 06 14 07 13 83 ☎ 06 26 04 85 67



Etes-vous inscrit(e) sur les listes administratives électorales de la Commune de Mimet ?
Vous souhaitez vérifier ou signaler un changement de votre situation :
2 possibilités s'offrent à vous :
- sur le site "service public.fr", à la rubrique papier citoyenneté,
- à la Mairie de Mimet, muni(e) d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

infos utiles

■ Horaires de la Mairie Centre Village

☎ 04 42 12 62 42 - mimet.mairie@gmail.com

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

■ Horaires de la Mairie des Moulières

☎ 04 42 51 56 16 (fermée le mercredi)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h à 16h30

■ Recensement militaire

Les jeunes nés en 2006 doivent se faire recenser en mairie. Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

■ Collecte des objets encombrants **Gratuit et à Domicile**

Appelez la mairie au 04 42 12 62 39 (sauf le mercredi).

■ Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes administratives en Mairie avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Etre inscrit sur listes administratives, c'est être connu par la Mairie et c'est mieux pour être informé.

■ Changement d'adresse

Vous habitez sur la Commune mais vous avez changé d'adresse. Nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher de la Mairie, afin que nous puissions tenir les listes administratives à jour.

■ Nouveaux arrivants

Vous venez d'arriver sur la commune de Mimet. Soyez les bienvenus ! Nous vous remercions de bien vouloir vous signaler en Mairie.

■ Permanence Notaire

Consultation gratuite une fois par mois en Mairie sur RdV (hors période de congés scolaires).

■ Horaires de la Poste

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h.

Cimetière des animaux

Parce qu'ils ont aussi le droit d'être inhumés dans la terre de Mimet, la Commune a créé un cimetière des animaux en face du cimetière de La Tour.

Les maîtres éprouvés par cette perte pourront se recueillir auprès de leur compagnon quel qu'il soit, sur une concession perpétuelle, (poids inférieur à 40 kg). Se renseigner en Mairie.

